54e ANNÉE (6e SÉRIE) — N° 30 — 29 JUILLET 1937

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres tous les jeudis*

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

## Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La suite des souvenirs de Gabriel Hanotaux : *Mon Temps*. — Après la chute de Gambetta. — Freycinet, son talent, ses limites. — La mort de Gambetta. — Léonie Léon. — II. Les figures de diplomates, autour de 1883 : — St-Vallier, — Billot, — Roustan, — les étrangers. — Manie de bibliophile. — La religion de la patrie. — III. Le ministère Duclerc. — Le ministère Jules Ferry. — Challemel-Lacour. — Portraits. — Jules Ferry ; — raisons de son impopularité ; — sa chute. — IV. Exemple de l'acquisition d'une fortune immense : John D. Rockfeller.

### I

Il s'est fondé, il y a deux ans, une Société d'*Histoire de la Troisième République*, dont le siège social se trouve à Paris, 17, rue Dufrénoy, et que dirige M. Emile Pillias. Parmi ses membres les plus notables, on remarque les noms de Gabriel Hanotaux, Lucien Descaves, André Siegfried, Julien Caïn, administrateur général de la Bibliothèque Nationale. Cette Société a pour but de réunir les sources de notre histoire nationale depuis 1871. Il est très curieux que, pour de longues périodes de cette histoire, les *Mémoires* privés des grands protagonistes manquent complètement. M. Daniel Halévy, dans un bel article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1936, en exprimait son étonnement. Les deux volumes donnés par M. de Freycinet sont d'une discrétion volontaire que les chercheurs d'histoire déplorent sans réserve. Et l'on n'a rien de Gambetta, rien de Rouvier, rien de Waldeck-Rousseau, rien de Combes ! « Ni épistoliers, ni mémorialistes, tel semble le lot de ceux qu'a saisis la bagarre. Qui dira ce qu'a pensé un Rouvier entre 1882 et 1885 ? Ce n'est certainement pas lui... Il semble qu'il se fasse, autour de l'événement, en même temps qu'*une ahurissante prolifération de l'imprimé quotidien, une conspiration, par en-haut, du silence*. Tous ceux qui pourraient parler se taisent, comme s'ils avaient reçu un secret importun !... »

Ainsi parlait Daniel Halévy. Il insinuait assez clairement que la Troisième République doit avoir connu et pratiqué une « Discipline du secret » bien étrange. Cela viendrait-il de la franc-maçonnerie ? Ce n'est pas impossible.

Quoi qu'il en soit, toutes les fois que l'on rencontre des révélations intéressantes sur les trente premières années de la Troisième République, il convient de les saisir au passage, avec empressement.

Et c'est ce que nous allons faire ici, en résumant les trois articles publiés par Gabriel Hanotaux dans la *Revue des Deux Mondes* des 15 avril, 1er et 15 mai 1937, sous le titre que nous connaissons déjà : *Mon Temps*.

Le résumé des deux volumes précédents (cf. *Ami* du 24 septembre 1936) nous avait laissés à la chute de Gambetta.

Hanotaux avait été passablement découragé par « les difficultés de la politique et la cruauté des partis ». Son grand alibi était l'histoire ; il y revint comme à une consolation. Pourtant son passage dans le cabinet d'un grand ministre n'avait pas été inutile : il revenait à l'histoire avec « le souci du bon gouvernement de la cité. » Il estimait, avec raison, que rien n'est fatal, que l'histoire n'est pas une physique des événements, qu'il n'y a point de *causes* nécessitantes dans les annales des hommes, en d'autres termes, « que *l'homme* est responsable, soit dans sa vie particulière, soit dans sa vie sociale. »

« Tel était, écrit-il, l'effet produit sur mon adolescence par la guerre de 1870. Cette grande douleur, la défaite, ce supplice, l'invasion, toujours présents à ma pensée, m'avaient mis en garde contre les doctrines soi-disant philosophiques, mais en vérité privées d'âme, le déterminisme, le fatalisme, le scientisme, qui triomphaient au moment où j'entrais dans la vie [1]. J'écartais délibérément de ma conscience intellectuelle la marionnette de l'*homme en bois*, subissant sa destinée et soumis à une quelconque loi biologique que personne, d'ailleurs, n'est parvenu à dégager. Je prenais l'homme tel qu'il est devant moi, en chair et en os, en esprit et en volonté, se déterminant, agissant, libre. »

Nous enregistrons volontiers cette profession de foi, parce qu'elle est à la base, selon nous, de la véritable conception de l'histoire, et par suite de la véritable conception de la politique, où rien n'est fatal, où les moindres décisions des hommes d'Etat *responsables* revêtent une importance et peuvent provoquer des remous de conséquences indéfinies.

Hanotaux, rentré aux Archives des Affaires étrangères, y reprit l'étude de sa thèse de l'Ecole des Chartes : *Les origines de l'institution des Intendants*. Son ouvrage parut, chez Champion, en 1883. Dans le même temps, il collaborait à *la République française* et y publiait, de mois en mois, des études aux titres alléchants et instructifs : *le Pouvoir royal sous François Ier, — la Contre-Révolution religieuse au XVIe siècle, — la France sous Henri IV, — les Débuts du cardinal de Richelieu,* —

[1] Le principal représentant en était alors Hippolyte Taine.

— *Richelieu, premier ministre,* — *la minorité de Louis XIV,* — *Mazarin,* — *les Idées politiques du duc de St-Simon,* etc. Tout cela forma un volume qui parut chez Hachette en 1886.

Par de tels travaux, Gabriel Hanotaux, qui se trouvait en relations personnelles avec de hautes personnalités politiques, servait d'agent de liaison, pour ainsi parler, entre les hommes de l'ancienne France et ceux de la nouvelle. Il essayait de dégager l'esprit traditionnel de la nation, les alternatives de désordre par relâchement de l'autorité centrale, et de restauration par le retour à un pouvoir fort. Son héros demeurait Richelieu. C'était à écrire son histoire qu'il se préparait surtout. On sait que, dans ses dernières années, il a voulu y revenir et qu'il a achevé, en collaboration avec le duc de la Force, les travaux de sa lointaine jeunesse. La leçon qui ressort de ses longues méditations d'historien ne sera peut-être pas perdue pour les Français de notre siècle. Cette leçon, il la résume dans les lignes suivantes :

« Après la mort de Henri IV, le désordre et les abandons de la Régence évoquant les souvenirs de la Ligue, appellent un homme. Il est né, c'est Richelieu. Un grand devoir s'est imposé à lui comme à toute sa génération. Il n'a rien inventé : ses aspirations sont celles de tous les « bons François ». Elles suscitent les dévouements et les courages. Vigueur et mesure, activité et prudence, fermeté et souplesse, ces qualités sont celles des Villeroy, des Sully, du père Richeome et des Duplessis-Mornay, de Montaigne et de Bodin, du président Jeannin, et du cardinal d'Ossat. Le sage Malherbe oriente les lettres ; Descartes donne au bon-sens l'ampleur de la méthode et de la raison ; François de Sales conseille de « lutter contre l'immodération modérément ». Tous sont de cette trempe. Un homme digne de ce temps ne pouvait ni penser, ni agir autrement. Richelieu était le chef de l'équipe : tel était son destin » [2].

Tels étaient déjà les aperçus qui se levaient dans la pensée du jeune historien, désireux, comme il dit, « de joindre le passé à l'avenir ». Sa situation même l'appelait à voir, à entendre, à juger au passage quantité d'acteurs du grand drame de la nation.

Un jour, c'était Ferdinand de Lesseps. « Je le voyais parfois, maigre et impatient constructeur, entrer dans nos bureaux et interroger sur le choix à faire entre les nouvelles entreprises qui le sollicitaient : percement de l'isthme de Corinthe, percement de l'isthme de Malacca, percement de l'isthme de Panama, construction de chemin de fer transasiatique, création de la mer des Chotts ?... »

Un autre jour, c'était Brazza, ou Lavigerie. « Nous découvrions la planète, dit-il, comme la génération actuelle se saisit du ciel. »

Ainsi, de l'histoire, si prenante, il était constamment rappelé à la politique, c'est-à-dire des grandes lignes dessinées par la marche des temps aux petits détails formés des combats de chaque jour.

A Gambetta avait succédé Freycinet, qui avait pris les Affaires étrangères. Qui était cet homme ? Hanotaux ne manque pas de nous faire son portrait. C'est un art où il excelle, encore qu'il aime, par large sympathie humaine, à flatter ses modèles :

« Je l'ai approché maintes fois, écrit-il, au cours de sa longue carrière. J'ai rencontré ses dernières années à Genève, où il venait chercher le repos après la Grande Guerre. Méridional, protestant, mathématicien, polytechnicien, il avait un ensemble de qualités exceptionnelles, qui lui eussent attribué une place éminente sous tous les régimes. La charmante expression de son visage, entouré d'une fine soie immaculée (la petite souris blanche), sa distinction, sa discrétion le désignaient pour être un adroit intermédiaire entre la bourgeoisie des Notables qui déclinait et la démocratie qui montait. Trois choses surtout le mettaient hors de pair : l'usage du monde, le savoir-faire administratif, une éloquence unique tant elle était naturelle, fluide, irrésistible. Il était né *le séducteur*. Sous l'Empire, il avait gagné la bonne grâce de ses chefs par sa vivacité, son charme et l'art du trait délicat et prompt... Issu d'une excellente famille, le protestant du Midi, fils d'un parti longtemps traqué, savait de tradition patienter et, au besoin, s'incliner : « Je plie et ne romps pas ! »... Quant au don de la parole, il surmontait en cet étonnant orateur, même l'éloquence. Souffle léger, transposition d'atmosphère, petite secousse à peine ressentie, les esprits qu'il captait se trouvaient dirigés par une attraction irrésistible, comme les plantes se tournent vers la lumière. On dit que, dans les assemblées parlementaires, la parole a parfois changé la conviction, jamais un vote. J'ai vu, cependant, les votes d'une Chambre aller du blanc au noir par l'effet d'une parole toute simple, dénuée d'ornements, sans éclats, tombant de ces lèvres enchanteresses. J'aurais pu dire à quel moment précis le sentiment de la majorité bascula. J'étais député alors. Un conflit, en apparence sans issue, se prolongeait entre les deux Chambres, au sujet du vote de la loi militaire établissant le service de trois ans. Le texte du projet avait été renvoyé plusieurs fois d'une Assemblée à l'autre ; l'accord ne pouvait se faire. Freycinet était ministre de la Guerre. Recourant aux grands moyens, il prit le parti de réunir en une séance commune les deux Chambres, pour les faire sortir de l'impasse. Il monta à la tribune. J'étais debout dans l'hémicycle, M. Millerand auprès de moi. Je lui dis : « Attention ! Nous allons voir passer la muscade. » Le ministre commence un court exposé ; quelques précisions ; le silence s'établit. Peu à peu, la pensée s'élève ; elle plane, elle saisit l'auditoire et l'emporte vers les régions sereines où il semble que la difficulté se dissout dans l'espace. C'est une musique. De part et d'autre, les esprits s'émeuvent, les résistances s'amollissent ; le conflit disparaît ; il ne reste que l'admiration et la surprise. Sans que rien ait signalé le point de l'orientation nouvelle, je la sens qui emporte l'auditoire et je dis à Millerand : « Ça y est ! » On n'eût pu indiquer par quel moyen le miracle s'était accompli. La loi fut votée à une énorme majorité.

« Cet orateur incomparable, si persuasif, improvisait-il ? Récitait-il ? Qui sait ? Toutes les facultés de sa belle intelligence servaient à la fois. En tout cas, sa mémoire était sans égale. Une autre anecdote : Freycinet étant président du Conseil, ministre de la Guerre, le ministre de la Justice, Fallières, se trouva souffrant à la tribune et ne put achever un discours relatif à une affaire religieuse, l'interpellation sur un appel comme d'abus au sujet d'une mesure prise par l'archevêque d'Aix, Gouthe-Soulard. La séance fut renvoyée au lendemain. Etant alors chef de service au ministère des Affaires étrangères, je reçus la visite d'un officier du cabinet de M. de Freycinet qui me priait, au nom de son ministre, de fournir quelques renseignements techniques sur l' « appel comme d'abus » et sur les droits de l'Etat. On me demandait de rédiger une note à la hâte et de la faire porter, à quelque heure de la nuit que ce fût, dans la chambre à coucher du ministre, qui la trouverait le matin, pour préparer son discours. Je donnai à la note la forme d'une réponse à l'interpellation, et elle fut remise comme il était convenu. Le lendemain, j'eus la curiosité d'aller à la séance pour me rendre compte du parti que l'orateur tirerait de cette esquisse. Or, la note fut récitée *textuellement*, sur le ton de l'improvisation, par le ministre qui n'avait pu en prendre, pourtant, qu'une connaissance bien rapide. Je

[2] G. Hanotaux et le duc de la Force, *Histoire du card. de Richelieu*, t. IV, p. 604.

me souvins alors du mot de cet ancien : la première faculté de l'orateur, c'est la mémoire. »

M. Hanotaux ne nous cache pas, toutefois, que cet homme si intelligent et d'éloquence si persuasive, n'avait pas une loyauté politique égale à ses immenses talents. Il avait trahi Gambetta. A la Chambre et au Sénat, les amis du grand tribun lui restèrent hostiles. Toute sa carrière fut empoisonnée par ce souvenir. Plusieurs années plus tard, quand Freycinet posa sa candidature, contre celle de Jules Ferry, à la présidence de la République, Challemel-Lacour prononça contre lui un réquisitoire féroce, dont voici quelques phrases .

« Il paraît entendu que l'on évitera d'examiner le passé des candidats... Cet examen, pourtant, aurait eu des avantages précieux. Il aurait rappelé fort à propos au pays et aux membres du Parlement quel est l'homme qui, — *flattant et trompant tout le monde* [3], — a le plus contribué à la dislocation du parti républicain, à la subversion de toutes les idées de gouvernement, à l'énervement de l'administration ; quel est celui qui a compromis, — Dieu sait pour combien de temps ? — par son infatuation, et par son imprévoyance, les intérêts de la France en Egypte et qui, devenu le familier de l'Elysée, auquel il a d'ailleurs tourné le dos si allègrement dès que l'adversité y est entrée, est resté, depuis six ans, une sorte de ministre permanent, tantôt en fonctions, tantôt *in partibus*, également funeste aux affaires par son action et par ses intrigues... »

Sur quoi, M. Hanotaux fait cette remarque paisible : — « Ainsi se traitaient ces hommes graves, ces personnages devenus historiques, et qui ne se sont apaisés que dans les rencontres de la mort. »

En réalité, les hommes de la Troisième République ont presque toujours été divisés par des haines féroces. Et la France n'a été bien servie par eux que lorsque ses intérêts coïncidaient avec leurs rancunes ou leurs passions, ce qui n'était pas toujours le cas ! En dépit de sa bienveillance systématique, M. Hanotaux le reconnaît en propres termes :

« De telles polémiques, dit-il, donnent la mesure de l'état de division qui affaiblit, pour de longues années, le parti républicain et le gouvernement du pays. Dès lors, dans les administrations, les plus hardis, les plus ambitieux, mettaient la main sur les leviers de commande ; les carrières individuelles en pâtissaient, non moins que les affaires générales. Au ministère même, nous étions partagés en deux clans, en deux coteries. »

Croyez-vous que cela ait beaucoup changé ?

Freycinet se montra d'une extrême faiblesse dans l'affaire du *condominium* égyptien. Jules Grévy ne l'avait appelé au pouvoir que pour combattre la politique énergique de Gambetta. L'Angleterre sut profiter de la situation. Freycinet doit être considéré comme responsable d'un recul de prestige pour la France. « Il ne résistait pas ; il ne s'affirmait pas ; il se dérobait , il se diluait. C'était sa manière... Or, le partenaire de notre condescendant ministre, lisant dans ses yeux, fonçait parce qu'il le voyait prêt à reculer, à céder. Si, lors des événements d'Alexandrie, le ministre français avait donné l'ordre à son amiral de faire ce que ferait l'amiral anglais, la partie était gagnée et la France aurait eu sa part dans le gain comme dans l'action. »

[3] C'est nous qui soulignons.

Mais Freycinet avait une manie dangereuse : il voulait toujours plaire, et il subordonnait la politique extérieure à la politique intérieure. C'est le grand mal du régime. Que de fois l'opposition n'a-t-elle pas détruit les longs efforts de notre diplomatie, en faisant reculer le ministre en exercice devant la menace d'une crise ! Longtemps, Clemenceau, qui devait incarner plus tard, par la coïncidence de ses passions ou rancunes personnelles avec les intérêts de la France, l'expansion du prestige national, fut le plus grand ennemi de ce même prestige, par esprit de contradiction, rage destructrice, passion de chef de la minorité qui se posait en héritière présomptive du pouvoir ! Ce fut le cas dans l'affaire d'Egypte :

« Un discours de Clemenceau fut le coup de vent qui, à la Chambre, fit plier le roseau et qui, à Alexandrie, fit lever l'ancre, saccageant la fortune de la France et celle de Freycinet. »

Après le ministère Freycinet (le second) qui avait duré du 30 janvier au 30 juillet 1882, Grévy fit appel à un vieux républicain « de 48 », nommé Duclerc. C'était un ami de Gambetta. Son heureux caractère et sa sagesse résignée « endossèrent les suites des fautes commises et se conformèrent à une situation sans remède. »

Hanotaux, collaborant à la *République française*, comme on l'a vu, allait porter ses articles au journal. Cela lui donnait l'occasion de revoir Gambetta. Le « patron » l'appelait dans son cabinet, « la conversation s'engagait familière et confiante, de sa part, sur les questions du jour, sur l'opinion, sur l'avenir de la République, sur la jeunesse, sur les faits qui, soit au dedans, soit au dehors, pouvaient servir à la cause. »

En raison de ces fréquentes visites, M. Hanotaux reste aujourd'hui le témoin le plus sûr des circonstances qui ont entouré la mort du célèbre tribun.

« Je n'étais pas sans m'apercevoir, dit-il, que la santé du président s'altérait. Je le vois encore congestionné, bouffi, pâli, allongé sur un divan, appuyant la main sur le ventre et me disant : « Ils ne savent pas ce que je souffre. » Puis, il reprenait sa belle humeur, son parler méridional et jovial avec *l'assent*... Il n'avait qu'une pensée : rendre à la France les forces nécessaires pour reprendre son autorité dans le monde. C'était le moment où, de l'étranger, les plus grands personnages tournaient les yeux vers lui, comme vers l'homme du lendemain : le prince de Galles, sir Charles Dilke, Skobeleff. Les familiers de Bismarck le recherchaient ; et ce dernier ne cachait pas son désir d'une rencontre. Dans la crise, née en Orient, qui secouait l'Europe, on eût eu le choix des alliances. Gambetta prêtait son attention à toutes les manifestations du relèvement, aux finances, à l'armée, au mouvement intellectuel. « Où en sont vos archives ? » me disait-il. « Où en est l'évêque de Luçon ? »...

« Le 27 novembre, dans la soirée, la nouvelle éclata dans Paris : Gambetta s'était blessé à la main en maniant un revolver. Il venait de s'installer dans l'ancienne maison de Balzac, « les Jardies », à Ville-d'Avray. M. Duclerc me chargea d'aller prendre des nouvelles du malade. Je ne rencontrai, dans la modeste villa de la banlieue parisienne, que quelques familiers du président, Etienne, Spuller, Devès, Pallain. On n'ignorait pas la présence de Léonie Léon, mais elle ne se montrait pas. La blessure parut évoluer normalement vers la guérison ; les médecins ne se montraient pas inquiets sur les suites.

« Au cours de mes visites, je fus admis, une fois, dans la chambre du malade. Je le vis couché sur un petit lit de fer. Il me remercia de l'inventaire des Archives et

me félicita du travail accompli. Il était pâli, quelque peu affaissé, mais non abattu ; il se souleva à demi pour me dire ces quelques mots... »

Sur le désir de Gambetta, Eugène Etienne écrivit une lettre à Duclerc, pour que la croix de la Légion d'Honneur fût accordée à Hanotaux. Celui-ci rapporte la lettre d'Etienne, puis il continue :

« Selon le désir de M. Duclerc, je me rendis, le 31 décembre, à Ville-d'Avray, pour remercier Gambetta et lui exprimer les vœux du ministre. Je trouvai la maison dans une émotion silencieuse et je pus à peine entrevoir Etienne. Rien toutefois ne me fit prévoir la catastrophe. Dans la nuit suivante, quelques minutes avant la fin de l'année 1882, Gambetta mourut.

« Je n'ai pas à rappeler la surprise et la douleur qui se répandirent en France et dans le monde entier : c'est quand l'homme est abattu que les survivants disent : « Je ne le croyais pas si grand ! »

Puis Hanotaux raconte, avec une émotion intense, comment il prit part aux préparatifs des funérailles. Tout y fut grandiose au point de vue humain, tout y fut lamentable au point de vue surnaturel qui est celui de l'éternité.

Les obsèques eurent lieu le 7 janvier. Hanotaux était de ceux qui montaient la dernière garde funèbre. Il nous dit que ce fut pour eux tous une surprise de voir apparaître Gallifet qui s'écria : « Je viens remplir un devoir auprès du patriote qui était mon ami. Je passerai la nuit auprès de vous. »

A l'aube, le défilé de la foule commença. Gallifet s'éclipsa et revint en grand uniforme pour assister à l'inhumation. Paris était tendu de deuil, les drapeaux en berne ; du pavé jusqu'au faîte des toits, c'était une tapisserie humaine. Les tambours scandaient la marche. La cérémonie, allongée par les discours, remplit cette courte journée de janvier. Les portes du cimetière fermées, la foule se dispersa.

« Nous partîmes, poursuit Hanotaux, et nous nous trouvâmes tous deux, Gallifet et moi, dans ce quartier du Père-Lachaise qui, après dix ans, vivait encore le drame du « Mur des fédérés ». Gallifet fut reconnu. Des figures irritées nous accompagnaient tandis que nous descendions vers la place de la République. Et des voix apostrophaient sourdement l'homme qui avait eu une si grande part dans la répression : « Assassin ! Assassin ! » Je dis au général : « Nous pourrions prendre un fiacre ». Et lui : « Vous avez peur ? — Il s'agit de vous, mon général. Continuons. » Et nous arrivâmes, ainsi escortés, jusqu'au coin de la place de la République et du boulevard Voltaire, où nous entrâmes dans un restaurant pour dîner, car nous n'avions rien pris depuis la veille. »

« Henri Martin [1], le général de Gallifet, le jeune archiviste : ce rapprochement des trois âges n'était-il pas symbolique ? La France de 1848 et des illusions révolutionnaires, la France de Sedan et de la défaite, la France de la IIIe République et du relèvement. France de l'unité, France de la désunion, France de la mesure et de la réconciliation, telles sont bien les pages contrastées de ton histoire ! »

Hanotaux ne nous pas encore dit ce qu'il faut penser des causes de la mort de Gambetta et de ce qu'on appela tout de suite « le drame des Jardies ». Son témoignage est à recueillir pour l'histoire.

« L'opinion, dit-il, ayant été plus ou moins trompée par la polémique, il n'est pas inutile de lui présenter le récit d'un témoin dont les yeux ont vu.

La crédulité publique admet encore que Gambetta a rencontré Bismarck, alors que l'allégation est démontrée fausse : il en est de même en ce qui concerne les circonstances de la mort de l'homme. Le romanesque et le ouï-dire l'ont emporté sur la vérité. Les médecins appelés au moment de l'accident, qui ont soigné et suivi le malade, qui ont fait l'autopsie, ont déposé devant la science, et leurs témoignages conformes ont été contrôlés : une blessure accidentelle, frappant un organisme affaibli, a provoqué les complications intestinales qui ont amené la mort. L'homme de la Défense nationale, le fondateur de la IIIe République, l'homme d'Etat clairvoyant qui eût voulu protéger le suffrage contre la corruption capitaliste et contre la surenchère démagogique, le patriote énergique qui refusait de laisser à bas la France séculaire, l'âme douloureuse qui cherchait, par la justice et la paix, la guérison de la Grande Blessée, est mort à la fleur de l'âge, accablé par le poids des travaux et des luttes qui avaient usé sa vigueur, altéré son humeur, déçu son optimisme, brûlé son sang.

Il y avait un grand amour dans sa vie, c'est vrai ; il y avait même une crise en cet amour ; mais la crise était à l'opposé de ce qu'on a dit : c'est la femme qui ne voulait pas le mariage et c'est l'homme qui le désirait passionnément. Finalement, l'accord était fait ; l'union décidée, annoncée. Nous avons les dernières lettres, les lettres de l'hésitation suprême, de l'acquiescement final, et aussi celles de l'épuisement, de la nausée, du dégoût de la politique, les lettres où la victime de la cruauté des hommes cherche son refuge dans les bras de la femme : « Ah ! que j'ai d'impatience d'en finir avec cette vie hachée, dépensée à courir après l'un, après l'autre !... Il faut terminer un supplice qui est d'autant plus intolérable que nous sommes seuls maîtres de ne pas le subir. Je me console en songeant que nous ne nous quitterons plus... »

J'ai connu Léonie Léon, seulement, il est vrai, après la mort de Gambetta. J'ai été de ceux qui l'ont vue, gardant fidèlement le culte du grand et brave homme qui avait été son ami. Des traits réguliers et fins, des yeux noirs légèrement voilés, une lèvre mobile et souple, une chevelure noire mêlée de quelques cheveux blancs, encadrant, de ses boucles ondulées, un front haut et bien dessiné, un tour de figure délicat, un peu rond, une parole rare, proférée d'une voix douce et dans les notes basses, un corps mince et sans richesse, une attention prévenante, une culture quelque peu précieuse, une grâce contenue où il y avait comme un embarras venant soit de l'origine, soit de la prudence et du secret, telle elle m'apparut quand je la vis dans l'appartement de la rue d'Auteuil où un ami, Pallain, me conduisit près d'elle. Comment cette nature réservée, froide et qui n'avait nulle apparence ni romantique, ni romanesque, dans sa sage tenue « 1870 », avait-elle éveillé chez son adorateur une si violente passion ?... Nous ne saurons jamais comment l'amour s'empare des hommes de haut génie... Accablés de soucis et d'œuvres, ils cherchent la réalisation dans la tendresse ; ils se donnent extraordinairement, grandement... »

Il faut reconnaître que l'influence de cette « amie », qui était, dans une situation illégitime, croyante, s'exerça dans le sens de l'apaisement, de l'ouverture d'âme sur les problèmes religieux, du respect de la grandeur catholique. Après la mort de Gambetta, on lui accorda, sur les fonds secrets, une petite pension, qui fut supprimée à l'avènement de la République radicale. « Nous fîmes une démarche, Pallain et moi, auprès de Waldeck-Rousseau pour qu'on la rétablît. Après la

[1] Henri Martin avait fait le discours principal au cimetière. Il avait alors 72 ans et devait mourir peu après.

mort de son ami, Léonie Léon n'avait pu supporter le séjour de Paris ; elle partageait son temps entre Rome et la Suisse. Peu à peu, Rome la retint... On a beaucoup exagéré les attentions qu'aurait eues pour elle le Pape Léon XIII... Le P. Janvier avait pris sur elle une grande influence. Elle mourut, à Paris, le 14 novembre 1906 » [5].

## II

Après avoir parlé du grand homme qui l'avait jeté dans la politique, M. Hanotaux fait, pour nous, le tour des hommes qu'il lui a été donné d'approcher, d'apprécier, d'admirer, alors qu'il appartenait au cabinet du ministre. Il estime, non sans raison, que le plus grand bienfait de l'amitié de Gambetta fut pour lui cette possibilité de contacts multiples avec les meilleurs esprits de son temps.

« Mon passage au cabinet de Gambetta, écrit-il,... avait été pour moi la révélation du monde au milieu duquel j'étais appelé à vivre. J'avais vu les hommes dans la variété de leurs sentiments, de leur action. En bordure de la politique, sinon mêlé à la politique, j'avais compris, par le contact avec les hommes et avec les choses, la véritable nature de l'histoire ; j'avais senti que, le passé se continuant et se reproduisant héréditairement dans le présent, l'herbier ne serait que feuilles mortes, si l'on n'apercevait, en l'étudiant, la splendeur de la fleur épanouie... Le cabinet d'un ministre, surtout s'il s'appelle Gambetta, est le lieu de rencontre des hommes et des idées. C'est là que se précisent les rendez-vous, les réceptions, l'audience des solliciteurs, les confidences des survenants avec, dans la poche jalousement boutonnée, le secret de l'Etat. Devant moi commença le défilé nombreux et choisi des figures qui devaient m'accompagner au cours de « Mon Temps ». Le rat des champs, hirsute encore de son enfance rurale, et le rat de bibliothèque arraché à ses parchemins se transforma, s'assouplit. J'appris à parler selon le monde, à écouter, — art suprême de la vie sociale et de la diplomatie... »

Quels furent les principaux de ces hommes ?

« D'abord, le comte de Saint-Vallier, ambassadeur à Berlin, sénateur de l'Aisne, qui m'écrivait de sa main fine des lettres élégantes... Désoccupé, malade, exsangue, il se nourrissait d'un cigare qui ne quittait pas ses lèvres et se dépensait en attentions et prévenances protocolaires. Il avait remplacé à Berlin M. de Gontaut-Biron que Bismarck détestait ; et, au contraire, le Chancelier avait eu des égards pour le prudent et correct Saint-Vallier. Celui-ci ne se laissait pas prendre, d'ailleurs, aux caresses du lion faisant patte de velours. Dans une lettre des plus importantes et des plus belles, à mon avis, il traçait, avec une prévoyance et une sagesse remarquables, la ligne politique qui devait être celle de la France, après le Congrès de Berlin : « Nous devons assurément regretter, écrivait-il, le 21 juin 1881, que l'alliance des trois empereurs ait été renouée depuis l'assassinat du tsar Alexandre II ; mais elle n'est pas destinée à durer longtemps... ; trop de ferments de haine et de lutte existent entre les Slaves et les Germains, trop d'intérêts divergents les séparent... Nous assisterons au choc inévitable entre l'élément slave du nord et l'élément germain, pénétrant par le Danube ou la Bosnie. Tous deux rechercheront notre alliance qui leur sera nécessaire. Jusque-là, notre isolement ne m'effraierait pas ; car je ne verrais point pour nous l'intérêt d'en sortir avant le moment où éclateront les grandes complications européennes que réserve l'avenir... »

Cela était fort bien vu. Mais le comte de Saint-Vallier dissimulait mal sa méfiance envers le régime républicain. Gambetta, tout en appréciant sa valeur, le remplaça par le baron de Courcel. Celui-ci avait été chef de cabinet et, disait-on, le familier de Drouyn de Lhuys, qui avait laissé la réputation du meilleur ministre des Affaires étrangères de Napoléon III.

Le baron de Courcel était fils d'un riche notaire parisien.

« C'était un homme de bel aspect physique, le teint clair, la parole grave, l'allure quelque peu doctrinale et, pourrait-on dire, notariale ; mais toujours prévenant et avenant. Il avait une excellente culture classique, savait les langues étrangères. Avec une érudition et une préparation technique impeccables, son action était guidée par un sûr bon sens. Ambassadeur à Berlin, puis à Londres dans des temps difficiles, la confiance qu'il inspirait, son savoir-faire discret, les sages conseils qu'il distribuait de part et d'autre, avec une abondance lactée, son silence éloquent *contribuèrent grandement à prévenir les froissements douloureux et dangereux pour la République et son personnel inexpérimenté, alors que les intérêts hostiles entretenaient contre elle, au dehors, une défiance toujours en éveil.* »

C'est nous qui soulignons cette fin de phrase, pour montrer à quel point la République, à idéologie maçonnique, a été protégée, dans ses premiers pas, par de hauts fonctionnaires de l'ancienne France, qui ont atténué les conflits, réparé les maladresses, prévenu les faux pas trop graves, — ce que M. Hanotaux appelle ici même « les à-coups, suscités trop souvent par notre dévergondage parlementaire [6]. »

Après de Courcel, notre auteur cite Paul Cambon, qui avait été préfet, puis Résident général en Tunisie, où il fit ses preuves comme administrateur. « Il fut le dernier candidat à un siège de sénateur inamovible ; la suppression de l'inamovibilité l'enferma, un peu malgré lui, dans les cadres de la diplomatie, où il devait jouer un rôle considérable à la fin de sa vie, après que je l'eus nommé ambassadeur à Londres. »

Et voici « Billot, directeur des Affaires politiques, puis ambassadeur auprès du Quirinal :

l'un des hommes les plus distingués de la carrière, le bras droit de Jules Ferry lors des affaires du Tonkin : bureaucrate sans pair, excellent écrivain, esprit droit, avec une fermeté inébranlable sous les apparences de la réserve et de la timidité. Ni la politique, ni l'histoire, ni la République n'ont été équitables pour les titres et pour les services de cet homme qui fut, dans toute la force

[5] D'après Francis Laur, ancien député, ami du tribun, dans son livre *Le cœur de Gambetta* (Paris, Payot, 1921), elle était née à Strasbourg, deuxième fille du colonel Léon. Orpheline, institutrice, séduite, travaillant pour élever le fils de sa sœur qui mourra de phtisie galopante, sa liaison avec Gambetta fut conclue à l'automne de 1871, sous la forme de « fiançailles » qu'elle jugeait équivalentes à un vrai mariage, parce que Gambetta ne pouvait alors consentir au mariage religieux. Il avait 34 ans, elle 25.

Laur croit à l'entrevue de Gambetta avec Bismarck ; elle aurait eu lieu au cours d'un voyage que Gambetta fit en Allemagne avec Léonie et son neveu en mars-avril 1878. Mais les dates qu'il donne sont bien embrouillées. Il attribue la mort de Gambetta à une perforation intestinale (appendicite), constatée à l'autopsie.

[6] C'est ce qui explique que les aventures de notre politique intérieure ne nuisent pas davantage à notre prestige extérieur.

du terme, un *agent*, un excellent agent, un Français de bon sens, de mesure, de perpétuel dévouement, de ces Français qui font et refont continuellement la France. Son mérite inoubliable fut d'avoir présidé, comme ambassadeur à Rome, au rapprochement franco-italien qui unit jusqu'à la guerre et jusque dans la guerre, les intérêts et les sentiments des deux pays. »

Et comment ne pas parler de Roustan, consul général à Tunis, puis ministre-résident, auquel nous devons sans aucun doute notre établissement dans la Régence ?

« Comment laisser dans l'ombre ce type raffiné d' « agent d'Orient », qui, Marseillais et portant ce nom significatif de « Rustem », ayant acquis, dans les postes de l'Empire ottoman, une connaissance raffinée des mœurs et des dessous de la vie musulmane et méditerranéenne, cueillit, pour ainsi dire, comme un fruit mûr, cette orange flétrie, la Régence, qui allait ou se dissoudre en pourriture, ou tomber en d'autres mains, quand il la déposa sans coup férir dans la corbeille de la France ?

« Les épaules tombantes, la moustache en croissant, le front lunaire, le teint pâle, les yeux cernés, tout en lui décelait les fatigues diverses d'une carrière dans ces postes lointains à la fâcheuse hygiène. Avec sa voix douce, son geste lent, son sourire affable, sa pénétration en attente, il était bien le partenaire des longues palabres de l'Orient. Il savait écouter. Ecouter, c'est séduire, c'est deviner, c'est convaincre. A l'aide de quelques *oum ! oum !*... bien placés, sa vigilance avertie, son regard circulaire et voilé surent incliner vers nous les phases diverses de la partie politique et diplomatique qui se jouait et il la gagna à la barbe de rivaux vigilants et audacieux. La patience orientale trouva plus patient qu'elle : la finesse italienne trouva aussi fin qu'elle : le réalisme britannique se heurta à ce réaliste tenace et souple : il aborda et il poussa l'affaire jusqu'au succès d'un mouvement si lent et si imperceptible que la chose était achevée avant qu'on la crût commencée. »

L'action de Roustan fut du reste admirablement aidée par l'adresse « élégante, aristocratique et silencieuse du marquis de Noailles », qui nous représentait à Rome, et par la fermeté de Jules Ferry, alors ministre. Pourtant l'opposition, qui n'est pas toujours juste, s'en prit à Roustan avec rage. Rochefort l'attaqua férocement, l'accusa de corruption et de vilaines intrigues de harem. Ferry voulut que Roustan poursuivît Rochefort ; mais un non-lieu intervint. « Rochefort était trop drôle pour être condamné... Mais l'Oriental avait tout de même été plus spirituel que le Parisien. A l'accusation de malversations et de concussion, il répondit, avec preuves à l'appui : « Je suis pauvre ! » La plus grande des habiletés, c'est l'honneur et le désintéressement.

Cela n'empêcha pas Roustan d'être « déporté le plus loin qu'on put, à l'ambassade de Washington ». On se hâta de lui trouver des titres à la retraite. Et Hanotaux fait cette remarque mélancolique : « Les services sans réclame sont vite périmés et la France se pique d'être ingrate envers ses bons serviteurs. » Roustan fut tout heureux de faire un petit héritage, inattendu, afin de pouvoir finir ses jours dans une honnête médiocrité, après avoir acquis à son pays l'empire tunisien !

Hanotaux fait ensuite défiler devant nous les grands coloniaux : le négociant Dupuis et son associé Millot, Le Myre de Vilers, gouverneur de l'Indo-Chine, que l'on retrouvera plus loin, Pavie, explorateur admirable, Lagarde, l'amiral Clouet, l'amiral Fournier, Conrad, Pierre, Courbet, Brazza déjà nommé, Bayol, Paul Soleillet, qui signait crânement « voyageur », Henri Cordier, l'historien de la Chine, Wiener, le commandant Rivière.

Il nous parle aussi des diplomates étrangers :

« Du temps de Gambetta, dit-il, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris était lord Lyons. Il n'avait pas quitté la ville pendant la Commune ; il avait beaucoup travaillé avec M. Thiers et il se montrait favorable à l'établissement de la jeune République. Il s'ouvrait à nous avec une bonne grâce qui laissait percer à peine une savante curiosité. C'est en ces après-midis utiles que, pour la première fois, je me suis rendu compte du dédain qu'ont les Anglais pour les démonstrations et les explications où se complaît le raisonneur à la française. Quand, dans la gorge d'un Anglais, se fait entendre un petit glou-glou qui indique que *cela ne passe pas*, vous êtes averti, il vaut mieux vous taire ; toute argumentation est inutile, le siège est fait. La figure de lord Lyons était celle d'un honnête fermier anglais ; avec son chapeau haut de forme gris, il eût fait un parfait modèle pour Lawrence...

Mes relations avec son successeur, lord Lytton, furent tout à fait cordiales, malgré la différence des âges. Il m'avait pris en affection et levait les bras quand je venais lui rendre visite à l'ambassade. Fils du fameux Bulwer Lytton, il était lui-même un écrivain de talent, poète encore plus que diplomate, catholique, cordial, imaginatif et, à ce qu'il nous semblait, quelque peu romantique, tout ce qu'il y a de plus sympathique à la France. »

L'ambassadeur d'Allemagne était le prince de Hohenlohe : « C'était un homme de grand style, simple, dans la tradition de Manteuffel, et qui s'appliquait à adoucir les angles dans les rapports si difficiles de la France et de l'Allemagne au lendemain de la guerre. »

Il avait des propriétés en France et y venait passer chaque année plusieurs semaines. Plus tard, alors qu'Hanotaux était ministre et le prince chancelier, il prit la peine de l'avertir, à l'occasion d'une incartade verbale de Guillaume II :

« Je vous en prie, n'attachez aucune importance à ces éclats de voix. Je passe ma vie à trembler, quand mon maître s'éloigne de Berlin pour aller à quelque cérémonie en province, et je prends le chemin de fer pour arriver avant que ses paroles ne soient livrées à la presse. Avec les meilleures intentions du monde, il nous jetterait sur les bras tout l'univers. »

Nous ne suivrons pas M. Hanotaux dans sa vie de salon, chez Mme Aubernon, dont la cuisine était si réputée, chez l'avocat Liouville, grand ami de Gambetta, chez les Baignères, chez Ternaux-Compans, chez les d'Haussonville, où il rencontrait les d'Harcourt, le futur maréchal Lyautey et les personnages les plus remarquables de l' « ancienne France », dont les belles traditions mondaines et l'accueil aimable et distingué étaient et sont encore sans rivaux dans l'univers. Il lui était possible de fréquenter tous les milieux et de se faire une idée de l'étonnante diversité de la société française, et aussi des dessous des affaires [7].

Hanotaux avait la manie de collectionneur de livres. Parmi les grandes joies de sa vie, il compte les heureux coups du hasard dans la boutique du

[7] « Je connus dans le milieu du boulevard Malesherbes, dont une dame juive disait joliment : « eau, gaz et Juifs à tous les étages », le monde des boursiers et des hommes d'affaires et j'appris là comment se fabriquent les paniques et les euphories. »

revendeur. C'est ainsi qu'il a eu la chance d'acquérir sur les quais le petit volume de l'*Histoire romaine* de Rollin qui avait appartenu à Napoléon, ou encore l'édition originale de l'*Athalie* de Racine, et l'exemplaire même qui fut donné par l'auteur au couvent de St-Cyr pour qu'on apprît la pièce.

C'est avec un orgueil bien compréhensible qu'après avoir évoqué la triste obligation où il fut parfois de vendre des livres pour répondre à certaines nécessités financières, il conclut :

« Après ces ventes, je suis encore à la tête d'une trentaine de mille volumes, tous achetés par moi. Je les connais un à un ; je les manie tous les matins ; je les retrouve d'un coup d'œil et au bras levé. On se demandera peut-être comment, dans le capharnaüm, ainsi entassé sou à sou et au jour la journée par soixante-dix ans d'achats, il a pu se rencontrer et se trouver encore un choix de livres précieux, dignes d'intéresser les amateurs les plus raffinés, les plus exigeants. Voici mon secret : la constitution de ma bibliothèque fut comme une loterie ; à force de prendre des billets, j'ai eu de bons numéros... »

Mais si intéressant que soit cet amour des livres, — auquel s'ajoutait l'amour des autographes, si révélateurs de la diversité des esprits, — nous serons plus attentifs encore aux réflexions que l'auteur nous fait sur l'idéal spirituel des hommes que ses fonctions officielles l'amenaient à fréquenter, à coudoyer, à apprécier chaque jour. Depuis la Révolution, il y a deux Frances. C'est le legs le plus lourd qu'elle nous a laissé. La France catholique et la France incroyante forment deux blocs que tout sépare, que tout oppose, et qui ont une peine infinie à collaborer, même pour les tâches essentielles. Tout ce qu'un patriote éclairé peut désirer, c'est la formation d'un tiers-parti, modéré, mesuré, ennemi des extrêmes, très ferme dans ses convictions catholiques, mais très ouvert à tout ce qui est juste, généreux et grand, capable à la fois de tenir en respect les destructeurs et les exagérés, de quelque point de l'horizon qu'ils viennent. Gabriel Hanotaux nous semble avoir appartenu à ce tiers-parti. Il n'a pas *suivi*, mais il a essayé de *comprendre*, ce qui est le seul moyen, quand il est possible, de *guérir*. Je citerai donc de lui une page qui le révèle entièrement sous ce rapport :

« Me voici homme fait. Je regarde autour de moi ; j'apprends, je reçois, je pèse, je compare, je contrôle, j'agis, je réagis. De quoi était faite la pensée de « Mon Temps » ? Comment se concevait-il lui-même ? Où me portait-il ? Devais-je accepter ? Devais-je suivre le cortège sans réaction personnelle ?

En m'attachant au parti républicain, j'étais entré dans un milieu d'anticléricalisme déclaré. Mais j'y étais entré par la bonne porte, puisque j'avais prononcé, comme « sélam » auprès de Gambetta, la formule : « *l'Edit de Nantes des partis* ».

Au fond, cela ne choquait personne, même parmi les « fondateurs ». Paul Bert, qui allait choisir, pour les besoins de sa polémique antichrétienne, des extraits odieux ou ridicules ramassés dans des manuels voués à l'oubli, — sans citer une seule fois ni Pascal, ni Bossuet, ni Fénelon, gloires du génie français, — ne s'en réclamait pas moins du principe de la tolérance [8], et Spuller méditait sa fameuse déclaration sur « l'esprit nouveau ». Je tâcherai de préciser, dans le cours de ces souvenirs, la puissante évolution de la religion de « Mon Temps ». Je m'en tiendrai, pour le moment, à ce que j'appellerai la synthèse politique. De tous les maîtres, le plus séduisant, le plus captivant, le plus enivrant pour ma jeunesse était Michelet. *Il nous prêchait une religion* [9] que la défaite rendait plus ardente en nous qu'elle ne l'avait jamais été en France, le culte de la patrie. Lisez dans son dernier livre, *Le Peuple*, la conclusion : « *Dieu en la patrie !* » Cette transplantation de l'idéal de la terre maternelle avait été arrosée du sang et des larmes de 1870. La patrie, chère et tendre angoisse ! Pour l'adorer et la sauver, on la portait sur l'autel.

Comment passer sous silence l'attrait que Michelet, orateur, écrivain, professeur, propagandiste incomparable, exerçait sur notre génération ? A la suite de Saint-Simon, et des mystiques de Lyon, l'évolution intellectuelle du siècle se portait vers l'histoire. L'humanité se déclarait elle-même créatrice perpétuelle de sa propre divinité et cherchait dans ses annales les moyens et les gestes de cette lente élaboration et genèse [1]. Augustin Thierry, Chateaubriand, les apôtres de la mystique révolutionnaire, de l'épopée napoléonienne, même Mignet et Thiers, ces sceptiques, avaient été, par leurs œuvres, les précurseurs de ce puissant courant national. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* avait porté sur l'autel un demi-Dieu français. Et voilà qu'un homme, s'emparant de l'histoire totale, écrit, d'après elle, une *Bible de l'humanité !* [2]. A coups de génie littéraire, il la fait pénétrer dans les esprits rendus malléables par la préparation romantique. Ce style prestigieux, cette émotion dont la chaleur intime touche les âmes, cette corde populaire vibrant avec une ampleur et une harmonie inouïes, tout jusqu'à la plainte secrète de l'artisan qui n'a pas rempli sa journée, tout appuie *cette prédication* [3] qui s'empare de notre inquiétude et nous arrache à la stérile négation de l'âge précédent. « *Dieu en la patrie !* » Dieu dont Michelet devient le prophète. Sauf ceux qui étaient liés par une solide croyance ancestrale, les chercheurs d'idéal se levèrent et suivirent.

C'est ainsi, qu'entraînés par le courant qui avait emporté Michelet lui-même, les convictions se reconnurent, se groupèrent, les lois se rédigèrent. La pensée s'en remit de ses inquiétudes à l'Etat, délégué et tuteur de l'âme de la nation.

Paul Bert, qui fut le grand maître du système, insère comme une escarboucle étincelante, au sommet de son *Discours sur la liberté d'enseignement*, prononcé à la Chambre des députés le 21 juin 1879, cette déclaration : « Qui donc est ici le maître, sinon la nation ? Qui donc édicte des lois, impose des conditions, sinon l'universalité des citoyens consultée et, en quelque sorte, condensée dans une ou plusieurs Chambres ? Et qui donc sera souverain dans la nation, sinon la nation ? Qui donc pourra juger la nation, sinon la nation ? [4] »

[8] Que valait un tel principe, si ceux qui l'invoquaient ne cessaient de le violer dans leurs actes et dans leurs votes ? N'est-ce pas là un affreux pharisaïsme ? Que d'attentats contre la justice et la liberté n'a pas recouverts, hélas ! ce grand principe de la tolérance, dont le nom même est si peu chrétien, si peu noble, si peu humain !

[9] C'est nous qui soulignons. Ne nous y trompons pas, ce fut bien une religion, un *ersatz* du christianisme pour les âmes qui l'avaient oublié ou perdu.

[1] Nous n'avons pas besoin de montrer ce qu'il y a d'insuffisant, de décevant dans ce culte de l'humanité, au mépris du vrai Dieu. La grandeur de l'esprit, la vérité et la justice, c'est de mettre chaque chose à sa place. L'humanité n'est qu'un échelon, très intéressant du reste, de la création. Mais cet échelon ne vaut, comme les autres, que par le rayonnement du divin en lui et à travers lui. C'est à peine si l'on ose rappeler une évidence aussi élémentaire.

[2] Michelet a donc conçu l'histoire selon une « croyance religieuse ». Sa *Bible de l'humanité* a tout juste la valeur de la *Légende des Siècles* d'un autre poète comme lui !

[3] C'est encore nous qui soulignons. L'histoire de Michelet est bien cela : une prédication. Mais on a voulu parfois la donner comme de la *science pure !*

[4] Paul Bert, *Le Cléricalisme*, p. 49. — Nous avons dit ici-même, à maintes reprises, ce qu'il faut penser de

M. Hanotaux trouve que la doctrine de Paul Bert coïncide avec celle de Charles Maurras. Il poursuit en effet :

« C'est ce sentiment qui se trouve exprimé dans une formule analogue par Charles Maurras dans sa *Politique religieuse* : « Un vrai nationaliste place la patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions politiques pendantes, dans leurs rapports avec l'intérêt national et non avec les caprices du sentiment ; avec l'intérêt national et non avec ses goûts et ses dégoûts, ses penchants et ses répugnances ; avec l'intérêt national et non avec sa paresse d'esprit ou ses calculs privés ou ses intérêts personnels. »

Nourris de cette doctrine nationale exclusive, combien de nobles esprits, ayant rencontré leur idéal, n'ont plus eu d'autres aspirations vers l'au-delà ! Combien, parmi nos contemporains, se satisfirent de l'ordre civil, des obsèques civiles, de leur fidélité, jusque dans la mort, à la loi de la nation ! Nous avons vécu ainsi au temps de la République modérée, la tolérance restant le refuge des âmes troublées. L'Etat et la famille, comme maîtres de la morale, la religion comme recours et appui, tels étaient les piliers de la société moderne. La famille gardant la liberté de sa foi ; mais l'Etat tenant l'individu et les familles sous la loi [5]. Il serait souverainement injuste de ne pas reconnaître que, sous ce régime, se sont nourris et fortifiés l'admirable énergie nationale, l'incomparable esprit de sacrifice patriotique, qui ont tenu si haut l'âme et le souffle des armées et du pays, à tous les rangs et malgré la diversité des origines et des opinions, pendant la Grande Guerre.

Si, par la suite, et comme un paiement de la victoire *dû à la destinée* [6], la cause du nationalisme et le sentiment de la patrie ont été ébranlés par une offensive internationale soi-disant humanitaire, que Paul Bert et ses amis étaient loin de prévoir, si la direction des esprits s'est trouvée ainsi sollicitée en des sens divers, si l'Etat, la famille, l'ordre s'en sont trouvés menacés, si les temps sont changés, si l'abus de la prospérité doit payer son tribut à je ne sais quelles inquiétudes menaçantes, il faut, sans récriminer contre le passé, souhaiter que les chefs nouveaux sachent quel est leur but et qu'ils n'égarent pas le troupeau. L'avenir cherche ses voies : qu'elles ne le détournent pas surtout du principe que notre génération a fait prévaloir, par une juste interprétation de notre histoire, et qu'il reste fidèle à *l'Edit de Nantes des partis !* [7] »

## III

Ayant vu comment M. Hanotaux comprend et excuse les grands laïcisateurs de son temps, nous ne serons pas surpris de l'extrême indulgence qu'il témoigne aux plus notables d'entre eux, sans approuver pour autant leur œuvre, qu'il juge sûrement des plus néfastes, dans le domaine religieux.

Son ministre Duclerc l'avait envoyé en mission dans le Midi, soi-disant pour contrôler l'existence de menées antifrançaises dans la région de Nice, en réalité pour lui permettre de prendre un peu de repos. Quand il revint, Duclerc était tombé du pouvoir (29 janvier 1883) et son successeur, Fallières, n'avait pu durer plus de trois semaines. Jules Ferry avait pris la présidence du Conseil, le 21 février 1883. Il devait se maintenir deux ans et demi, ce qui est presque un record dans l'histoire des ministères de la Troisième République [8].

Dans le ministère Ferry (le second), le portefeuille des Affaires étrangères avait été confié à Challemel-Lacour, qui avait pris comme chef de cabinet Henry Marcel et comme chef-adjoint son ami, Gabriel Hanotaux.

« C'était, dit-il, un orateur que le nouveau gouvernement portait aux Affaires étrangères, un très grand orateur... Sa personnalité imposante, sa culture vaste, sa distinction naturelle, l'expérience diplomatique résultant de ses deux ambassades à Berne et à Londres, le qualifiaient pour occuper le Quai d'Orsay. »

Il avait été l'ami intime et le collaborateur assidu de Gambetta, mais quelques dissentiments s'étaient élevés entre les deux hommes, et Challemel-Lacour s'était rapproché de Ferry, rival de Gambetta. On le savait nerveux, atrabilaire, de tempérament orgueilleux et irascible. On lui attribuait un mot sanglant, alors qu'il était préfet du Rhône pendant la guerre de 1870 : « Fusillez-moi ces gens-là ! » Il avait dû se défendre à la tribune contre de violentes attaques. A Londres, on avait critiqué sa vie privée, en plein Parlement. Chaque fois il avait fait tête ; mais il lui restait, au fond de l'âme, de cruelles blessures, des rancunes inexpiables. Il n'oublia jamais :

« Je le vois encore plus tard, écrit Hanotaux, beaucoup plus tard — après 1893, — alors qu'il était au faîte des honneurs, président du Sénat, membre de l'Académie française, un jour que l'ayant rencontré sur le boulevard St-Germain, et comme je l'abordais en le félicitant sur sa vigueur, sa belle tenue, le teint frais, la barbe au vent, le pas vif, le tout si frappant chez un octogénaire, soudain son front se plissa, ses yeux bleus devinrent d'acier et je l'entendis proférer d'une voix sourde : « On ne peut pas être consolé ! »

Au temps où cet homme arrivait au ministère, les problèmes coloniaux commençaient à se poser. M. Hanotaux dit très bien qu' « on attribue généralement, en cette matière, à Jules Ferry des initiatives qui ne lui appartiennent pas. » L'expansion coloniale a été comprise et soutenue par Jules Ferry, c'est entendu, mais elle n'a pas été créée par lui. Elle s'était imposée par des nécessités pressantes et elle était « dans l'air » :

l'application du principe de la souveraineté du peuple et comment il a été escamoté au moyen du postulat politique des *mandats non-impératifs*, aboutissant à une abdication totale de la nation entre les mains de ses « commis », qui sont les députés et les sénateurs.

Mais il y a lieu de noter aussi que, dans l'ancienne France, les légistes ont toujours opposé aux *volontés passagères* des rois leurs *volontés permanentes*, qu'ils appelaient « *les lois fondamentales* » du royaume. — Les légistes d'aujourd'hui feraient bien de ne pas tant invoquer les « *volontés passagères* » du suffrage universel, qu'ils savent si bien tromper ou faire dévier, et d'appliquer les volontés permanentes, qui se résument en trois mots, à en juger par tout le passé de la France : patrie, famille, religion.

[5] On voit combien cette formule est décevante, puisque *l'Etat*, après tout, n'est représenté que par des hommes, avec leurs préjugés, leurs passions, leurs partis pris antireligieux, faussant la loi et la forgeant dans le sens de leurs préventions mesquines ou injustes.

[6] M. Hanotaux nous permettra-t-il de lui faire respectueusement remarquer qu'il a dit plus haut qu'il ne reconnaissait pas le fatalisme en histoire, mais uniquement des « responsables » ? Il nous semble qu'il l'oublie un peu ici ! C'est nous qui soulignons les mots « *dû à la destinée* ».

[7] Nous craignons fort que l'*Edit de Nantes des partis* n'ait en réalité jamais prévalu dans les 60 dernières années, et qu'il soit encore à signer : ce qui sera la grande œuvre de demain, s'il plaît à Dieu !

[8] Il faut dire que la pratique du « replâtrage » et la permanence des « bureaux » corrigeaient quelque peu les inconvénients de l'instabilité ministérielle.

« A voir les choses en gros, on peut admettre que deux grands faits sont à l'origine de ces mouvements impétueux qui portaient un pays plutôt casanier, vers les points les plus divers et les plus éloignés de la planète : d'une part, le récent achèvement du canal de Suez, qui avait mis la moitié inconnue de la terre (« l'Australie » des navigateurs) à portée des entreprises européennes ; d'autre part, les grands voyages de découvertes qui, par la facilité des communications, s'étaient multipliés dans les différentes parties du monde. Et puis ! pourquoi épiloguer sur la fantaisie des courants humains ? Il y avait un fonds d'imagination à la Jules Verne dans ces envolées des nouvelles générations. »

Retenons ce mot : « imagination à la Jules Verne ». La conquête des continents inconnus a passionné les esprits, comme au temps de Christophe Colomb au XVIe siècle, comme les raids d'avions autour du monde, à l'heure actuelle. Pourtant, aux deux raisons apportées par M. Hanotaux, nous joindrions, pour notre part, *la poussée secrète du « machinisme industriel »*, en quête de tranches toujours élargies de clients pour les produits de sa fabrication.

Au début, les hommes politiques comprenaient mal ou ne comprenaient pas du tout cet engouement d'expansion coloniale. On sait que ce fut l'une des plus étranges méprises de Bismarck. Il n'a pas vu le passage insensible de la grande *politique européenne* à la *politique mondiale*. C'est cela qui a mis l'Allemagne en retard, l'a contrainte à tout bousculer pour se rattraper, l'a conduite à ce qu'elle est aujourd'hui, le volcan de l'Europe [9].

Lui aussi, Challemel-Lacour en était demeuré à la « politique européenne ». Il était entendu que les problèmes maritimes étaient le domaine privé de l'Angleterre. Nous en restions à la « ligne bleue des Vosges » ; un Clemenceau considérait comme une trahison contre la patrie tout ce qui tendait à nous en détourner.

Le président Duclerc avait déposé une demande de crédits de 10 millions, en vue d'une action en Indo-Chine. Mais le projet dormait dans les cartons. Jules Ferry, en arrivant au pouvoir, avait pris connaissance du dossier, compris qu'il s'agissait du prestige du drapeau et de la sécurité de notre commerce ; il entendit agir énergiquement. Challemel-Lacour fut appelé ainsi à prendre la parole pour répondre à une interpellation de M. de St-Vallier, au sujet de « la politique coloniale » du cabinet. « Le mot et l'idée entraient ainsi, pour la première fois, dans le souci parlementaire. »

Il fit un magnifique discours, qui emporta toutes les résistances. Il est intéressant de noter, avec M. Hanotaux, sa conclusion, où l'on voit le point de jonction de la politique ancienne et de la nouvelle. En somme, cela revient à dire : rien de grand ne doit se passer dans le monde, sans qu'un grand peuple comme le nôtre y prenne sa part.

« Je ne crois pas, MM., dit le ministre, qu'il soit nécessaire de dire que la France n'a rien perdu de sa vitalité et qu'il ne tient qu'à elle, à sa volonté, de reprendre, par une conduite à la fois ferme et patiente, la place à laquelle elle a droit et qui n'a cessé de lui appartenir... Nous avons, MM., à conserver d'abord ce que la tradition de la France nous a légué ; nous avons à faire reconnaître notre autorité, à l'établir, à la mettre à l'abri de toute atteinte là où des conventions et des traités nous ont constitué des droits. Il faut qu'on sache partout, il faut que l'on sache chez les peuplades sauvages ou barbares, ce que l'on n'ignore pas chez les peuples civilisés, à savoir que les traités souscrits par la France sont des traités sérieux et que si la France se fait un honneur d'accomplir les engagements qu'elle a pris, elle se doit de tenir la main aux engagements que l'on a contractés envers elle... »

M. Hanotaux, qui assistait à la séance où ce discours fut prononcé, nous fait voir ensuite le revers de la médaille, l'épuisement, l'état de dépression où ces grands efforts oratoires mettaient celui qui les faisait :

« Quand notre ministre, écrit-il, après une de ces interventions retentissantes, rentrait au Quai d'Orsay et qu'il se laissait tomber sur le fauteuil aux têtes de lion, nous étions les témoins muets de sa lassitude, de ses hésitations en présence de l'action réclamée si hautement. L'angoisse le prenait à la gorge. A cet homme de paroles, la parole manquait ; il suffoquait ; son pouls battait la fièvre. Pour se relever et se remettre à sa tâche journalière, il avait besoin du réconfort que lui apportaient opportunément la présence et l'énergie unique de son président, Jules Ferry. Mais, après les Conseils des ministres, après les entretiens avec le président Grévy, après ces colloques de couloirs où les parlementaires, influencés par leurs comités, l'assiégeaient de leurs observations pusillanimes, attaqué par une presse dont les campagnes ont des raisons multiples, il retombait dans le tourment qui lui était si naturel et il cherchait sa force partout, excepté en lui-même. Il se livrait sans résistance à la sensibilité trop délicate du lettré et de l'orateur. »

Comme il est curieux et instructif de voir ainsi « l'envers » de ces hommes si roides, si dogmatiques, si assurés d'eux-mêmes, dans leurs attitudes officielles !

Voici ce que notait le jeune chef-adjoint du cabinet, le 15 septembre 1883, sur les caractères différents et les réactions particulières des maîtres de la France, à cette date :

« En ce moment, près de nous, dans le cabinet du ministre, ils sont trois en conférence. Ces trois sont Challemel-Lacour, Jules Ferry et Waddington. Le premier, ministre des Affaires étrangères ; l'autre, président du Conseil ; le troisième, ambassadeur à Londres. Il s'agit de la question du Tonkin. Waddington a été à Londres pour demander une médiation anglaise, car, en désespoir de cause, on a eu recours à cette ressource extrême. Il est à croire qu'il n'a pas réussi. Nous en serons peut-être pour la honte de notre démarche. Dieu veuille que je me trompe ! Ces trois hommes ont de la valeur.

L'un (Jules Ferry), fin, souple, énergique, rompu aux luttes parlementaires, tenace dans les résolutions moyennes ; justement l'homme qui convient à l'époque d'énergie *moyenne* et de politique confuse que nous traversons ; un homme qui passera pour grand si la fortune lui épargne les grandes circonstances et qui restera, du moins, utile dans les temps où les « utilités » ont leur prix.

Le second (Challemel-Lacour), plus noble, plus relevé, mais moins pondéré, moins sûr, avec un talent d'orateur infiniment plus poli et plus brillant, de plus d'effet, mais de moindre résultat. Il a passé par l'Ecole Normale. Il

[9] Hanotaux raconte ici que, quelques années plus tard, envoyé à Londres pour seconder notre ambassadeur, Waddington, dans les négociations relatives au lac Tchad et au Niger, quand il vint à prononcer ces deux noms et à déployer les cartes manuscrites résultant des dernières explorations, « l'ambassadeur, qui était pourtant un savant distingué, spécialisé dans les questions orientales, » lui dit « avec un calme où l'apathie le disputait à l'ironie : « Qu'est-ce que c'est que *cette politique à la Jules Verne ?* »

en a les qualités et les défauts. Avec autant d'application, et peut-être plus de vraie droiture que le premier, il a le sens moins juste ; il manque de ressources ; tout d'une pièce, il se jette brusquement vers les résolutions les plus contraires et apporte à leur réalisation la même brusquerie cassante, le même emportement aveugle. Sa figure est noble, son caractère roide, son esprit prompt et son cœur sec. Chose singulière, cet homme qui a mauvais caractère est sans caractère. Il varie, il diffère, il hésite, il ânonne, tandis qu'il paraît toute sûreté, toute fermeté, tout audace. Il est violent avec les gens et pourtant il les subit. On cherche des motifs à des contradictions si singulières et si évidentes ; on croit les rencontrer dans sa santé mauvaise, dans ses longues années de souffrances, d'exil. Ne cherchez pas ! Il est ainsi : pétri d'inconséquences. Il faudrait gratter à fond le normalien pour retrouver le Normand.

Le troisième (Waddington) est froid et veut le paraître. Dès le biberon, il prenait des attitudes : le flegme britannique qui le figeait déjà. Au fond, il est agité, inquiet et bourgeois. Il a un certain mouvement des jambes, un repliement du genou, comme une grimace du corps, qui dit, à elle seule, la contrainte qu'il s'impose et qui n'est que le tic perpétuel d'un esprit qui fait effort. Il n'en reste pas moins un galant homme, bon et doux au fond, n'ayant d'autre malice que celle qui peut le servir ; mais celle-ci, sous une forme bonhomme, — ou si l'on veut, bonne femme, — qui n'en est que plus dangereuse. Il a une intelligence suffisante, une volonté suffisante, une capacité suffisante ; il est suffisant : il fera bien, si les circonstances le favorisent, et même un peu mieux qu'un autre : car il mettra dans le succès un certain air de noblesse et de dignité décente qui est de bonne grâce dans les victoires diplomatiques ; il poserait admirablement pour les tableaux de Congrès. Il a fait, dans sa vie, un coup qu'on appellerait un coup de maître, si l'on était sûr qu'il l'eût médité. Il a acculé Bismarck et l'a forcé à parler malgré lui. C'était lors du voyage à St-Pétersbourg (mai 1883). Bismarck enrageait à la fin. Il ne lui pardonnera pas. Mais je crois que le bon Waddington s'est comporté comme ces poltrons que la peur jette dans le danger et qui, une fois qu'ils y sont, font bien et mieux que les autres...

Mes hommes n'en finissent pas. Voilà une heure que j'écris. Je vais me coucher et lire les lettres de l'abbé Galiani [1]. »

Finalement, Challemel-Lacour se sentit lui-même débordé par la complexité de cette affaire du Tonkin, où il avait en face de lui la ruse chinoise, les jalousies européennes, la rivalité anglaise. « Philosophe, professeur, polémiste », il n'était pas taillé pour les à-coups des affaires diplomatiques. Il savait pérorer, foncer sur un adversaire, dénoncer avec âpreté la malfaisance de l'Eglise et des préjugés religieux ; il ne savait pas se résoudre, il ne savait pas agir. C'était un destructeur, non un constructeur. Il ne pouvait plus rien faire sans l'appui de Jules Ferry : — « Quand nous entrions dans le cabinet du ministre, dit Hanotaux, il était bien rare que ne nous apparussent pas, derrière la barbe blanche de notre ministre, les favoris noirs de Jules Ferry. »

Ses interventions à la tribune étaient toujours magistrales. Mais ses nerfs étaient à bout de forces : il démissionna brusquement, le 4 octobre 1883, et Jules Ferry prit son portefeuille.

M. Hanotaux, dont on vient de lire le jugement précis et frappant de vérité sur Ferry, ne le considère, dans les pages qui suivent, que dans son œuvre de politique coloniale. Il estime qu'il fut victime d'une véritable incompréhension, qu'il tomba en disgrâce devant cette reine souvent mal informée qui se nomme l'opinion, qu'il fut essentiellement « l'impopulaire », et il veut le réhabiliter.

« J'ai vu, écrit-il, Jules Ferry de près au temps de son pouvoir et au temps de sa chute. J'ai été son agent, son familier, je puis dire, son ami. J'ai le droit et le devoir de parler. »

Il se défend pourtant d'écrire son histoire. Ce sera un peu un plaidoyer que nous trouverons sous sa plume. Son appréciation est à recueillir, même si l'on estime qu'il y a lieu, comme nous le croyons, d'ajouter çà et là de fortes ombres à son tableau. Nous ne pouvons oublier que Jules Ferry fut l'un de ceux — et le principal peut-être — qui tentèrent cette expérience insensée : *faire un peuple sans Dieu !* On a beaucoup parlé de l' *« expérience Blum »* : philosophiquement et historiquement, elle n'est qu'une conséquence lointaine de l' « expérience Ferry », qui ne fut elle-même qu'une « expérience franc-maçonnique. »

« La pensée et le rôle historique de Jules Ferry, dit Gabriel Hanotaux, se résument en ces mots : il voulut donner un gouvernement à la démocratie. Ajoutons tout de suite que ce gouvernement ne sera pas populaire, parce que lui-même n'est pas *peuple*.

Ferry est un bourgeois, *un légiste* [2] ; il appartient, par ses origines, à cette région de l'Est, au climat si rude et au sort si longtemps incertain ; par son éducation, par ses sentiments, par sa détermination et par ses limites, à cette classe moyenne, à ce Tiers-Etat des notables, qui se considère comme une élite formée, en France, par le travail des siècles, pour tenir les affaires du pays dans un équilibre prudent et mesuré. Sévère de mœurs et d'aspect, sensée, économe, dure aux siens et aux autres, bridant ses instincts, ses passions, ses entraînements, elle s'est imposée par un parti-pris persévérant, l'exigence de sa tenue et de sa raison. Une telle conception de la vie sociale, en lui assurant l'autorité, l'astreignait à la modération, mais la condamnait à un demi-isolement. Les naïfs et les violents détestent ce groupe social, s'ils ne peuvent entrer dans ses cadres ou s'ils ne veulent pas se soumettre à sa loi. Pourtant la bourgeoisie, loin d'être détestable, est bonne, courageuse, vaillante, élégante : elle se bat et meurt en gants blancs. Comme son prototype, Barnave, elle se sacrifie bravement, quand elle s'est trompée comme lui.

L'aspect physique de Jules Ferry présentait l'image, le type de sa classe. Je donnerai de lui un portrait que j'ai tracé *ad vivum*, plus assuré ainsi de la ressemblance.

« Jules Ferry est un homme, un mâle. Droit, fort, haut, puissant, bien planté, rien qu'à le voir, on reconnaît en lui quelque chose du pays où il est né : bâti, si j'ose dire, en grès des Vosges. La tête, étrange, mériterait une étude : les plus grands artistes de ce temps, Guillaume, Bonnat, se sont appliqués à fouiller ces traits irré-

[1] Nous avons rapporté tout au long cette amusante page. Elle ressemble à ces croquis bien enlevés que certains élèves tracent en marge de leurs cahiers, pendant que le maître parle. Elle nous donne, croyons-nous, une idée plus vivante, plus exacte, plus juste des trois personnages qu'elle dessine que les portraits plus achevés, plus « fignolés », plus indulgents et plus flattés aussi, que l'on trouve dans les Histoires officielles et même dans le reste des Souvenirs de Gabriel Hanotaux. **Dans sa jeunesse, reconnaissons-le, il avait *la griffe*.**

[2] C'est nous qui soulignons ce mot. Il nous est arrivé maintes fois, dans ces pages, de signaler l'opposition séculaire qui a existé entre le *légiste*, qui se meut dans le temporel, dans le politique, dans le relatif, et le *clerc*, qui vit dans l'éternel, dans le mystique, dans l'absolu. — Cette opposition, depuis le triomphe du christianisme, est une des lois de l'histoire et le secret de la constante et redoutable lutte de prééminence entre **l'Eglise et l'Etat, entre le sacerdoce** et l'empire, entre le laïcisme et la **religion.**

guliers et sont à peine parvenus à en traduire la psychologie heurtée. La figure, avec les longues côtelettes de l'avocat, le nez proéminent et le galbe du front en hauteur, est bien connue du public. La gravure et la caricature l'ont reproduite et déformée à loisir. Mais ceux-là seuls qui ont approché Jules Ferry ont observé ce clignotement nerveux des paupières, ce vol rapide et prompt du regard, ce sourire, le plus souvent paisible, parfois subtil de la bouche, en un mot la mobilité expressive d'une figure qui laisserait une impression très mêlée, si elle n'était dominée et couronnée par la carrure puissante et noble du front. La personne se complète par une marche courte et coupée, un dos rond voûté sous le poids de tant de soucis et de tant de labeurs, un geste bref et ramassé, une voix bien timbrée et forte, une lenteur non excessive, non appuyée, ni pesante, mais naturelle, preste et, dans l'ensemble, un air de dignité, de gravité et d'autorité, qui signale l'homme fait pour le commandement.

« A l'ordinaire, Jules Ferry est un silencieux. Certes, il parle bien, mais il se tait mieux encore : et cet éloge n'est pas banal. Dans la conversation, c'est toujours le muet qui domine ; tandis que le parleur va, se découvre, se fatigue, s'épuise pour gagner le suffrage de celui qui l'écoute, le taciturne jouit du spectacle et attend, n'ayant pas même à dire, comme le lion de la fable, à la fin du couplet : « C'est bravement crié ! »

« S'il parle, Jules Ferry ne procède guère que par voie d'interrogation. Il provoque l'interlocuteur, puis reprend son mutisme ordinaire. Ce n'est pas que sa présence vous fasse défaut. Il est bien là et il écoute attentivement. Si la conversation tombe, il réfléchit un moment, les ongles aux dents. Si elle cesse tout à fait, il vous accompagne courtoisement, tend une main à peine ouverte, sourit avec une bonne grâce qui paraît toujours un peu contrainte ; vous le quittez dans l'incertitude de l'impression produite et avec cette espèce de malaise que donne le contact de la vraie supériorité. »

Tel était l'homme. La rencontre de cette figure n'avait rien d'encourageant et qui fît naître les sympathies banales : ni sourire de convention, ni cigarette facile, ni vulgaire poignée de mains. L'homme reste froid, réticent, rigide, guetté par la caricature. Rochefort l'a enlevé d'un trait : « Boum ! Servez terrasse ! » Mais ceux qui avaient sa confiance ne pouvaient pas ne pas admirer la force de la nature,la netteté du regard, la richesse de l'âme, quoique voilée par une réserve discrète. »

Jules Ferry avait été l'un des chefs de l'opposition républicaine sous l'Empire. Il fréquentait le salon libéral de Mme Scheurer-Kestner, où se réunissaient, rue de Babylone, dans un cadre de grand luxe, mais aussi de haute tenue morale, de goût artistique et littéraire, les premières équipes en qui s'incarnait la foi au Progrès, en tant que destiné à remplacer les vieux dogmes. « On y rencontrait les Charras, les Floquet, les Risler, les Chauffour, les Pellet, les Pernolet, les Liouville, les Charcot, tout un groupe étroitement uni par les mêmes sentiments, les mêmes opinions, la même foi dans les convictions patriotiques et libérales. »

Ce fut ce groupe qui finança le journal de Gambetta, *La République française*.

Entre Ferry et Gambetta, il existait pourtant une rivalité profonde, qui n'était que le résultat de deux tempéraments opposés, sous la ressemblance théorique des idées politiques. Gabriel Hanotaux, qui avait été l'un des admirateurs et des fidèles de Gambetta, se rallia à Jules Ferry après la mort du grand « patron ». Il fut conduit à lui par Scheurer-Kestner.

Il nous peint son intérieur comme caractérisé par « une haute moralité cordiale ». Jules Ferry était le fils d'un avocat, le petit-fils du président du tribunal de Vouziers. Il avait été très brillant élève au lycée de Strasbourg, s'était montré ouvert à tout ce que représente la culture humaniste, avec un goût très prononcé pour les arts, notamment pour le dessin et la peinture, qui faillirent bien l'enlever à la politique. Il résumait en lui toutes les découvertes qui font l'orgueil de l'humanité :

« Non seulement son cerveau tenait registre des choses nombreuses et indiscernées qui font la richesse et la grandeur d'un peuple civilisé, mais il s'était muni, pour l'action, d'une véritable encyclopédie de tout ce qui constitue la civilisation elle-même. Une telle science, à ce degré, peut avoir, pour la moyenne des assemblées et du monde politique, quelque chose de désobligeant : une documentation toujours prête, une argumentation réfléchie et ordonnée, s'imposant en quelque sorte avant d'être livrées à la discussion, ne sont pas facilement acceptées par la futilité des praticiens de couloir et des sommités d'arrondissement... Or, les discours de Jules Ferry sont, pour qui en aborde la massive structure, un trésor extraordinaire d'incomparables compétences. Rien qu'à en parcourir les pages, on y rencontrait l'humaniste, le philosophe, l'avocat, le diplomate, le théologien, l'économiste, le technicien de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, des finances, de l'administration nationale ou départementale, en un mot l'homme du XIX^e^ siècle, portant sur ses larges épaules le fardeau de ces connaissances accumulées par une jeunesse laborieuse et que cinq années de pouvoir n'ont pas épuisées. Et tout ce bagage porté si légèrement ! Nul pédantisme. Une science nourrissante, généreuse. L'orateur la laisse tomber du haut de la tribune, d'un geste aisé et large. La serviette gonflée en tient moins que son incomparable mémoire. Car telle était sa ressource suprême : sa mémoire ! Et quelle mémoire !... A faire le pari (et il le tenait) de réciter la *Légende des Siècles*, à rebours, en remontant du dernier vers jusqu'au premier ! Richesse qui n'encombrait en rien une nature faite de vigueur, d'endurance, d'optimisme et de modestie. Courageux, se saisissant de toutes les tâches, bravant toutes les difficultés, il acceptait tous les risques !... »

Comme on le voit, c'est un vrai panégyrique, et il faut l'estomper au moyen des notations que nous avons reproduites plus haut.

Gabriel Hanotaux veut maintenant nous faire comprendre les causes de l' « impopularité » essentielle d'un tel homme. C'est un *civil*, nous fait-il remarquer, et la foule aimait le panache militaire. C'est un *laïc ;* « or, les passions religieuses étaient ardentes jusqu'à en être douloureuses en un temps qui élevait, sur la colline de Montmartre, le dôme de la pénitence nationale. » C'est un *légiste ;* or, « la loi est froide comme le marbre... Trop souvent, pour guérir ou prévenir, elle blesse ». C'est un *ordonnateur*, il a donc contre lui tous les frondeurs, les critiques, les agités, les extrémistes. C'est un *homme d'action :* « Rien qu'à se montrer, il secoue la paresse des administrations, des assemblées, des esprits, et leur impose l'effort, la fatigue, jusqu'à l'épuisement. Les endormis, les « culs de plomb » détestent ces matineux sonneurs de cloche. » Enfin, c'est un *modeste*, c'est-à-dire un homme qui ne cherche pas à se faire une publicité, qui a assez de confiance en lui-même et en ses services pour estimer qu'il n'a pas besoin de « réclame ».

Il a fait son entrée dans la politique sous l'Empire. Il lui en est resté la réputation d'un polémiste dur et cassant, « avec des propos et des coups de gueule violents et qui blessent ». Il est,

au fond, d'accord avec les orléanistes, sauf sur un point essentiel : la religion. Il est donc anticlérical, il est allié aux jacobins et obligé de subir leur pression, de satisfaire leurs passions antireligieuses. Il a fait, en même temps que Littré, en 1875, une entrée sensationnelle à la Loge *la Clémente Amitié*. Il lui arrivera pourtant, plus tard, de dire : « Le péril est à gauche ! » Mais la majorité qui se sera servie de lui pour ses fins propres, refusera alors de l'entendre. Le mot lâché par lui : « Le péril est à gauche ! » sera son arrêt de mort politique.

Il fut renversé, le 30 mars 1885, à la suite de la fameuse dépêche du général Brière de l'Isle annonçant la prise de Lang-Son par les Chinois. Toute cette affaire est bien connue ; les souvenirs de M. Hanotaux n'y ajoutent que des détails personnels. Dans la nuit du 28 au 29, M. Hanotaux, qui couchait au ministère, fut réveillé par un appel téléphonique : c'était le général Lewal, ministre de la Guerre, qui demandait à prévenir immédiatement Jules Ferry d'une grave nouvelle arrivée du Tonkin. Hanotaux se précipite, va frapper à la porte de son ministre. Jules Ferry apparaît « en chemise de nuit et en caleçon, un madras rouge autour de la tête, les favoris en désordre. » Hanotaux lui dit de quoi il s'agit. Tous deux descendent au téléphone. Et ils entendent un résumé du télégramme de Brière de l'Isle :

« Une dépêche en date d'Hanoï, 28 mars, 11 h. 30 du soir, annonce que le général de Négrier est grièvement blessé et que, devant les masses chinoises, il a fallu évacuer Lang-Son. Le lieutenant-colonel Herbinger a dû rétrograder sur Dong-Son et Thoâ-Moï. D'après des renseignements ultérieurs, la retraite s'est faite en bon ordre. Le général de Négrier est dans un état satisfaisant. Les positions de Kap et de Chu sont bien gardées. Le colonel Herbinger a été remplacé par le colonel Desbordes, de l'artillerie de marine, au commandement de la 2e brigade à Chu. »

Après avoir raccroché l'appareil, Jules Ferry dit à Hanotaux :

« C'est la chute du cabinet. Nous n'avons plus qu'à porter notre démission au Président de la République.

— Mais, M. le président, vous avez dans votre poche les préliminaires de la paix, accordés et signés par les plénipotentiaires chinois. Il n'y a qu'à faire connaître cette situation aux Chambres et au pays. L'incident militaire restera au second plan.

— Ils diront encore que je suis un menteur ; vous savez que c'est l'injure qui m'a été jetée à la tête par Ribot, au cours de la dernière discussion. Et puis, vous savez aussi que l'accord signé n'est pas ratifié. La Chine va reprendre ses manœuvres dilatoires. »

Hanotaux n'insista plus. Il y eut Conseil des ministres. Pendant qu'il délibérait sur la démission du cabinet, les chefs des groupes de la majorité, impatients et affolés, Spuller, Mézières et Ranc, venaient exiger cette même démission. Ferry tombait, sans avoir été entendu. Il dut néanmoins boire le calice jusqu'à la lie, recevoir en plein cœur les accusations brûlantes de Clemenceau, voir ses amis se détourner de lui comme d'un pestiféré ! Nul ne comprenait encore l'intérêt de nos entreprises coloniales [3].

[3] Nul, si ce n'est Mgr Freppel, dont nous avons raconté (en 1922, p. 129 et suiv.) les courageuses interventions à la Chambre.

« La majorité finissait par se convaincre qu'elle se perdait elle-même en suivant l'homme halluciné par son rêve. On maugréait dans les couloirs. La presse, qui aime et fomente les alarmes, multipliait son jeu de fausses nouvelles et de candides intimidations. Un choc se produit dans l'opinion : la dépêche de Lang-Son ! On n'attendra pas un jour ces nouvelles de Courbet qui mettraient un baume sur l'étrange rédaction de Brière de l'Isle. Les inquiétudes et les passions se coalisent. Le grand homme d'Etat est abattu (le 29 mars)... L'impopularité de Ferry fomentée par l'union des deux extrêmes et terrorisant la veulerie de ses amis, allait embarrasser, pour longtemps, les pas hésitants de la jeune République. »

*Et nunc, reges, erudimini !* Le sort de Ferry ne fut-il pas celui de la plupart des idoles politiques de la démocratie ?

## IV

Des hommes tels que Challemel-Lacour, Jules Ferry, Paul Bert et leurs semblables étaient sûrement de vigoureux esprits, admirablement doués, laborieux, éloquents, pleins de talent. Et pourtant, quand on a la certitude que toute civilisation tire son dynamisme d'un souffle spirituel, d'une religion, quand on a la conviction raisonnée et puissante que toute notre civilisation vient du christianisme et ne peut, sans lui, que péricliter, combien l'on regrette que ces entraîneurs d'hommes, trompés par le mirage du progrès scientifique et des réalisations du machinisme humain, aient poussé la France au reniement de sa plus pure tradition, et qu'au lieu d'employer leurs énergies à l'extension du « règne de Dieu », les aient tendues vers la divinisation de l'homme !

« *Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent* » : c'est le mot du Christ qui revient à l'esprit quand on contemple de telles existences. Et ce même mot, on ne peut s'empêcher de l'évoquer en face d'une carrière aussi étonnante que celle de ce John D. Rockfeller, qui vient de mourir à 98 ans, et qui passait pour l'homme le plus riche du monde. Les grands maîtres de la politique démocratique sont morts en général trahis par leur rêve ; après avoir goûté du pouvoir, en avoir éprouvé la griserie, ils en ont ressenti aussi les dégoûts et les horribles lassitudes. Rockfeller, lui aussi, semble avoir passé une partie de sa vie à s'enivrer de gains prodigieux et une autre partie à chercher une nouvelle joie dans le dépouillement et dans la munificence. M. Camille Riboud, dont on sait la grande compétence dans les questions financières, nous parle de lui dans la *Revue Hebdomadaire* du 5 juin.

« Cette fortune immense, dit-il, ces libéralités qui confondent l'imagination, et ce vieillard ratatiné qui, depuis de si longues années, dit-on, ne se nourrissait plus que de lait : ces traits ne composent-ils pas une figure légendaire ? »

Et il résume pour nous l'*History of the Standard Oil C°*, de miss Ida Tarbell, qui fut secrétaire de Rockfeller.

Cela nous fait remonter à 1859. Cette année-là, dans une région presque déserte située entre le lac Erié, au nord, et la ville de Pittsbourg, au sud, à 600 kilomètres environ à vol d'oiseau de l'Atlantique, à l'ouest des monts Alléghanys, on venait de découvrir un puits de pétrole : aussitôt la fièvre s'allume, la spéculation prend son vol, les prospec-

teurs, les aventuriers, les hommes d'affaires se ruent à la curée. C'est la chasse aux concessions, des fortunes faites et défaites en quelques jours, histoires cent fois répétées depuis la découverte du Nouveau-Monde. Peu à peu, l'exploitation du pétrole s'organise. En 1872, la production totale dépasse 40 millions de barils [4].

La ville qui servait de capitale au raffinage de ce fleuve de pétrole, était Cleveland, sur le lac Erié, à 200 milles des puits de forage. Parmi les hommes qui ont réussi à se faire un nom dans cette industrie, on remarque John Rockfeller.

Son nom complet est John Davison Rockfeller. Il est né à Cleveland (Ohio), en 1839. Son père était apothicaire-médecin de campagne. Il dut gagner sa vie d'abord par les plus humbles métiers, notamment celui de sacristain de la modeste église baptiste d'un village. Il s'est formé tout seul. C'est un garçon réfléchi, renfermé, tenace, ordonné. Il a franchi une première étape, en entrant comme comptable dans un bureau. Très économe, il s'est fait de bonne heure un modeste pécule, qui sera son levier d'action. A 19 ans, il a monté une première affaire de commission, où il a réalisé un petit avoir. Après la guerre fédérale, où il n'a pas été mobilisé et qui a profité à ses affaires, il liquide sa maison en 1865, et, devinant l'immense avenir de l'industrie du pétrole, il met là toute sa fortune, comme on la mettrait dans une loterie. Il a, il est vrai, de grandes qualités commerciales : il est devenu grand travailleur, comptable précis, habile acheteur, organisateur de tout premier ordre.

En 1870, son affaire a si bien prospéré qu'il la transforme en une puissante société : la *Standard Oil Company*, dont nous voyons les panonceaux tout le long de nos routes. Cette société achète le pétrole brut, le raffine et le vend. Dès sa création, elle raffine 1500 barils par jour. Et naturellement elle les écoule. Quel est le secret de ce succès qui confond toutes les concurrences, si nombreuses pourtant ?

C'est que Rockfeller a analysé les éléments de son prix de revient. Il a constaté que, sur le montant du transport, des puits jusqu'à Cleveland, il pourrait peut-être obtenir un rabais. Il a fait des démarches audacieuses auprès des compagnies de chemins de fer *Erié* et *New-York Central*, et leur a fait voir l'avantage qu'elles auraient à détourner le pétrole de la compagnie de chemins de fer rivale : *Pennsylvania*, qui le transporte sur Pittsbourg, tandis qu'elles le dirigent sur Cleveland. Le rabais consenti va jusqu'à 37,50 % du tarif officiel. De ce chef, le prix de revient de la *Standard* défie toute concurrence.

Rockfeller, encouragé par cette victoire, songe maintenant à « couler » tous ses concurrents. Notez que l'on est en plein *libéralisme économique*, que tous les procédés sont admis pour triompher des rivaux, que le *struggle for life* est considéré comme l'âme même du progrès, qu'*aucune considération morale n'est admise à s'introduire dans l'âpre lutte déchaînée par l'appât du profit.*

Rockfeller s'empare d'une idée qui n'est peut-être pas même de lui, mais que seul il saura réaliser : concentrer en une seule compagnie tous les raffinages de pétrole, devenir pour les chemins de fer un client si important que l'on pourra leur imposer ses conditions, noyer ainsi tous les concurrents possibles, en un mot faire le *trust des pétroles* et devenir *le roi de ce trust.*

Le 2 janvier 1872, il constitue la *South Improvement C°*, dont il a racheté la charte légale à vil prix, et dont le nom ne veut rien dire, ce qui lui permettra de prendre la forme que les circonstances commanderont. La nouvelle société est au capital de 200.000 dollars, divisés en 2.000 actions, dont Rockfeller et ses amis possèdent 1.900. Puis il se tourne vers les chemins de fer, qui le connaissent déjà. Il expose l'objet de sa demande. Les chemins de fer consentent à lui concéder un *monopole de fait*, à la condition que sa Société groupe tous les raffineurs. De fait, les trois compagnies de chemin de fer, *Erié*, *Central*, *Pennsylvania* signent un contrat avec lui, en vertu duquel les tarifs officiels de transports des pétroles sont *relevés* pour tout le monde, mais *abaissés* pour lui seul. Bien plus, les trois compagnies s'engagent à lui verser *une ristourne sur tout transport de pétrole opéré au compte de ses concurrents.*

Pour un tour bien joué, celui-là en est un ! Qu'en pensent les moralistes attentifs aux lois de la coopération sociale ?

En vertu de son contrat, la S. I. C., c'est-à-dire la Société de Rockfeller n'aurait payé que 1 dollar 50 par baril, pour le transport sur New-York, tandis que ses concurrents payaient 2 dollars 56, sur lesquels Rockfeller devait recevoir 1 dollar 06, soit exactement le surplus de ce que payaient ses concurrents ! Et pour être sûr de la loyauté des compagnies, il a obtenu d'elles le contrôle de leurs livres d'expédition, ce qui lui donne le secret de toutes les affaires rivales !

Les compagnies, elles, ont trouvé un énorme avantage à cesser entre elles une concurrence ruineuse, à se partager le fret-pétrole, selon des arrangements qui profitent à toutes trois. En outre, le transport ainsi concentré obtient son maximum de régularité, son minimum d'efforts perdus et de dépenses investies.

La S. I. C. ayant dressé ses batteries, se constitue, on l'a dit, le 2 janvier 1872. Ce même jour, la *Standard Oil C°* porte son capital de un à deux millions et demi de dollars, avec l'appoint des capitaux des compagnies de chemins de fer, que Rockfeller veut lier à son sort. Là-dessus, il entre en chasse, il va trouver, un à un, ses 26 concurrents de Cleveland, leur explique le contrat passé avec les compagnies, les invite à vendre ou à se fondre dans la *Standard*, fait peser sur eux la menace de la ruine, s'ils refusent de céder. Il joue du reste cartes sur table : seule la question intérêt entre en jeu ; c'est dans leur propre intérêt que Rockfeller conseille à ses rivaux de s'incliner :

« Il laissera les chefs d'industrie à la tête de leur affaire. Il montre tous les avantages de son plan : stabilisation des cours, amélioration du rendement. Mais si l'on résiste à ses suggestions, il ne cache pas qu'il est décidé à écraser les obstinés. »

De fait, en trois mois, il rachète 21 raffineries sur 26. Sa capacité passe de 1.500 à 10.000 barils par jour ! « Il détient un cinquième de l'industrie du pétrole. » Et, chose plus curieuse, tout cela s'est si bien passé dans le secret des cabinets des

[4] Le baril, unité de mesure pour le pétrole, vaut 42 gallons, soit 159 litres.

hommes d'affaires, que pas un journal de Cleveland n'en a dit un mot.

Mais tout à coup le silence est rompu par un accident fortuit. Le pays pétrolier est aussitôt en émoi. Des meetings de protestation se tiennent. Les adversaires de la S. I. C. s'unissent contre elle et contre les compagnies de chemins de fer qui lui sont alliées. Des délégations sont envoyées au Parlement, dans chaque Etat, et au Congrès à Washington. Les compagnies prennent peur, car la loi interdisait les tarifs préférentiels. Elles n'osent donc pas appliquer les nouveaux tarifs. L'affaire est manquée. Pour avoir la paix, il a fallu que les compagnies traitent avec les pétroliers, qui excluent impitoyablement Rockfeller de leurs réunions, en guise de représailles. C'est le second acte de la tragédie, celui où le héros semble sur le point d'être vaincu.

Mais il ne s'abandonne pas. Il laisse couler la S. I. C., qui a causé le scandale et dont les compagnies ont dénoncé le contrat, tandis que le gouvernement lui supprimait sa charte. Mais il a toujours la *Standard*, dont le débit est de 10.000 barils par jour. Il revient donc à la charge, cette fois, auprès de la *Central* seule, obtient un nouveau tarif préférentiel, mais *sous le sceau du secret*. Et cette fois le secret est si bien gardé qu'il ne sera connu que sept ans plus tard. — Le 6 avril 1872, Rockfeller proclame solennellement qu'il ne bénéficie d'aucun rabais ! Un gros mensonge assurément, mais dans la guerre des appétits tout est licite sans doute !

« Or, remarque ici M. Riboud, John D. Rockfeller est un homme pieux, craignant Dieu, fort aumônier, élevant avec soin ses enfants, vivant de la vie la plus simple et la plus régulière, — un modèle des vertus privées. — Mais ces vertus s'arrêtent où commencent les affaires. »

N'avions-nous pas raison de rapprocher cette figure de pirate d'affaires des grands fauves de la politique, eux aussi, bien souvent, des modèles de vertus dans la vie privée, mais ne permettant pas à la morale d'entrer dans la mêlée des intérêts !

Patiemment, Rockfeller a repris sa campagne : il veut grouper les producteurs de pétrole, en former un « cartel » de la production. Il obtient quelques importants concours. Les autres se cabrent en vain. Il achète toute la production au-dessus des cours, pour couler ses adversaires ; puis, deux mois plus tard, il rompt son contrat, sous prétexte que l'*Union des producteurs* n'a pas su réduire la production. Cette fois, l'Union est brisée. Rockfeller a gagné la seconde manche.

Pendant ce temps, ses vingt raffineries de Cleveland travaillent à plein rendement. Il fait des profits énormes, en emploie la plus grande partie à perfectionner ses moyens de production, à se constituer des stocks. Ses trois principes sont les suivants : « Ne laisser perdre aucun sous-produit, — ne payer à personne un bénéfice qu'il peut faire lui-même, — grossir constamment son trésor de guerre. » Il peut ainsi acheter toutes les affaires concurrentes en détresse. Et il sait les mettre en mauvaise posture, tantôt en leur soutirant la matière première, tantôt en les privant de wagons pour le transport. Tout se passe dans le secret le plus absolu. Il serait trop long de détailler les incidents de cette lutte sans merci, la main-mise progressive de Rockfeller sur les compagnies de chemins de fer et sur les raffineries, l'écrasement de tous ses rivaux.

La *Standard* arrive rapidement, vers 1876-1877, à être maîtresse du marché. Elle établit les prix à sa convenance. Entre le prix du pétrole brut, que l'abondance des forages fait baisser sans arrêt, et le prix de vente du pétrole raffiné, la *Standard* crée un décalage énorme en sa faveur. Les profits deviennent fabuleux. *On voit ici comment le libéralisme économique confisque au bénéfice d'un petit nombre les résultats du machinisme, qui devraient aboutir à mettre à la disposition du grand public les produits de la technique à un prix toujours plus bas*. Et cela, tout simplement en détruisant la concurrence. Les rivaux de Rockfeller le voient bien, ils se défendent avec énergie. Mais il sait les diviser, les lasser, négocier avec eux, tenir les pouvoirs publics, eux-mêmes dans sa main, et quand il consent à faire baisser les prix du pétrole, c'est grâce aux rabais qu'il arrache aux compagnies de chemins de fer, mais presque jamais en diminuant ses propres bénéfices.

Autour de 1880, une révolution se produit dans le système des transports. On substitue la *pipeline* au chemin de fer. Rockfeller saisit l'intérêt de cette révolution, engage ses capitaux à fond dans cette direction, se donne ses propres lignes, joue des tours pendables aux sociétés adverses, en fait tomber les titres pour les racheter au rabais. En 1883, toutes les batailles sont gagnées : Rockfeller est le *Roi du pétrole*. Il a 44 ans, ne sort guère que pour visiter son église *baptiste* ou se rendre à des réunions charitables. Il ne s'arrêtera pas avant d'avoir organisé le marché américain d'abord, puis le marché mondial.

Ce n'est qu'à partir de 1898 qu'il se retire peu à peu des affaires. La *Standard* possède alors un actif réel de 643 millions de dollars. On estime à 1 milliard 400 millions de dollars environ la fortune totale de Rockfeller. Que lui reste-t-il de tout cela ? *Quid hoc ad æternitatem ?* Il a fait beaucoup de bonnes œuvres. Mais combien de ruines a-t-il semées ? Son fils a résumé sa vie dans cette phrase qui est à méditer :

« La rose que l'on nomme *Beauté américaine* ne peut être produite dans toute sa splendeur *que si l'on sacrifie les jeunes pousses* qui compromettraient la tige principale. »

C'est la *loi de la jungle !*

---

# L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

## Comptes rendus Bibliographiques

**Grammaire Larousse du XXe siècle.** — In-8 carré de 468 p., br. 16 f.; rel. 22 f. — Paris, Larousse.

La grammaire, longtemps négligée, redevient une occupation d'honnête homme. Les grands journaux ont pris l'habitude de donner des consultations grammaticales ; M. Abel Hermant prononce des oracles au *Temps* sous la signature de Lancelot ; M. André Thérive entérine chaque semaine quelque nouveauté linguistique dans ses « Querelles de langage » des *Nouvelles littéraires*.

Un éditeur avisé a jugé le moment venu de satisfaire à cette fringale mondaine de grammaire. Pas de milieu jusqu'ici entre les ouvrages techniques et monumentaux, réservés aux spécialistes, et les grammaires scolaires qui, liées à des programmes, sont devenues de plus en plus minces : sorti de l'école, le public se plaint de n'y pas trouver la solution d'une foule de petites difficultés qui l'arrêtent à chaque instant.

C'est pour répondre au besoin de ce large public qu'éditeur et auteurs (Félix Gaiffe, Ernest Maille, Ernest Breuil, Simone Jahan, Léon Wagner, Madeleine Marijon) ont voulu publier une grammaire qui « paraisse à peu près satisfaisante à la majorité des lecteurs ». On pourra juger modeste leur ambition ; elle n'en est pas moins « fort difficile à réaliser ». Car, si le grammairien, jadis « simple greffier de l'usage », puis philosophe, « prétend imposer une logique inflexible aux faits du langage », — ensuite historien, « suivant dans leur enchaînement les transformations d'un idiome », — est devenu, en fin de compte, « une sorte de naturaliste, qui observe et qui décrit dans son ensemble l'état d'une langue à une époque donnée, sans en négliger les exigences et les tendances, mais sans vouloir juger celles-ci ni se targuer de les modifier », le lecteur n'a pas suivi la même évolution que l'auteur, et celui qui se sert de la grammaire est généralement fort en retard sur celui qui la fait.

Il s'agit donc pour celui-ci d'aller au devant de l'autre et de l'aider à gravir aux sommets d'où la vue pourra s'étendre ; de lui présenter le langage non « comme une matière figée et morte, mais comme un être qui vit et évolue » ; de lui indiquer « non toujours ce qu'il *doit* faire, mais ce qu'il *peut* faire et ce que font nos meilleurs écrivains » ; en un mot, de satisfaire à la fois « ceux qui veulent comprendre notre langue et ceux qui veulent s'en servir... »

On trouvera dans la *Grammaire Larousse* un dosage original des données scientifiques et des nécessités d'ordre pratique. Des notes empruntées à l'histoire ou à la psychologie du langage viennent éclairer l'enseignement grammatical et, tout au moins, provoquer la réflexion. Les rapprochements utiles avec le latin donneront satisfaction aux lecteurs qui ont fait leurs Humanités. On a tenté un effort sérieux pour renouveler le stock d'exemples utilisés par la plupart des manuels. Une place légitime a été faite à la langue parlée ; des écrivains contemporains ont été largement mis à contribution, et peut-être s'est-on préoccupé davantage de l'intérêt grammatical que de la valeur littéraire. Mais le fonds classique n'a pas été négligé : il faut sauvegarder l'intelligence des chefs-d'œuvre du grand siècle et retenir maintes formules qui s'imposent à la mémoire.

L'étude, essentiellement grammaticale, des parties du discours est à juste titre encadrée par des chapitres accessoires allant de la phonétique à la stylistique, formant le lien entre les autres branches de la philologie, élargissant ainsi l'horizon.

L'introduction présente quelques généralités sur le langage et les langues. Elle montre comment a évolué la notion de grammaire au cours de ces derniers siècles. Depuis une vingtaine d'années, les linguistes-statisticiens s'attachent surtout au caractère synthétique des faits de langue. Quel chemin parcouru de Vaugelas à Brunot, à Meillet ou à Bally ! Un chapitre — trop court, à notre gré — résume l'histoire de la langue française. Le vocabulaire est étudié dans son fonds primitif gaulois, latin et germanique, dans ses emprunts aux langues anciennes et modernes ; dans le mécanisme de la formation des mots nouveaux. Les sons et les signes, les mots, formant le matériel, sont envisagés au point de vue de la phonétique, de l'accent, de l'orthographe, de la prononciation. Çà et là, de très utiles remarques sur l'accent tonique, sur l'emploi de la majuscule, sur les liaisons, le rythme de la phrase...

Deux chapitres entiers concernant l'étude de la proposition et de la phrase, montrent les rapports de la langue avec la pensée. Les diverses fonctions grammaticales sont analysées avec soin, notamment ces cas difficiles : le sujet des verbes impersonnels, l'attribut et ses différentes formes, la construction interrogative et l'elliptique, l'apposition, l'emploi absolu du nom. La distinction et le rôle des différentes sortes de propositions donnent lieu à de longs développements qui semblent orientés et dominés par des préoccupations d'ordre psychologique. Les questions les plus subtiles, comme celles des hypothétiques, sont présentées avec des exemples suggestifs. Puis vient le chapitre sur la ponctuation, avec des notes sur le bon usage et l'abus des signes.

Les parties du discours sont étudiées avec ampleur. Elles font successivement l'objet d'une présentation raisonnée qui remplace les définitions insuffisantes et souvent fausses. On n'a pas craint d'entrer dans les détails et on n'a point oublié le côté usuel.

L'ouvrage est complété par deux études — fort claires et très suggestives — sur la *versification* et sur *la sémantique et la stylistique.* Quelques pages concernant les gallicismes et les locutions vicieuses, répondront à la curiosité d'une certaine catégorie de lecteurs. Une bibliographie sobre et substantielle termine l'ouvrage ; nous souhaitons qu'elle soit tenue à jour et proposons dès maintenant l'addition de la *Syntaxe du français moderne* de G. et R. Le Bidois. L'*Index*, composé uniquement d'après la table des matières, est insuffisant ; on aurait aimé à y trouver un renvoi aux multiples renseignements de tous ordres dont l'ouvrage est bondé. Simple enrichissement d'un outil déjà fort maniable, mais que ses auteurs eux-mêmes avouent perfectible.

La présentation fait honneur à la maison Larousse.

---

Henry Laporte. — **Vieux monde. Temps nouveaux.** Préface de Daniel-Rops. — In-16 de 277 p., 15 f. — **Paris, Lanore.**

Déjà un premier volume : *La Nouvelle Europe vient d'avoir seize ans* (analysé ici en 1936, p. 796) nous avait permis de reconnaître en M. Laporte un témoin lucide et perspicace de cette nouvelle Europe qui, si elle a aujourd'hui 17 ans, est loin d'avoir atteint l'âge de raison. *Vieux Monde, Temps nouveaux* réunit les principaux articles publiés sous sa signature dans la *Revue de France* au cours de 1936.

Bien qu'aucun plan préconçu n'ait présidé au choix des chapitres, mais à peu près uniquement le hasard des déplacements et des circonstances, le lecteur s'apercevra sans peine que, sous la diversité des sujets traités, le fond du tableau demeure le même.

« Qu'il s'agisse, chez nous, des grondements précurseurs d'un redoutable bouleversement social, ou de l'ébranlement de l'Impérialisme britannique en Palestine et sur la route des Indes ; qu'il soit question de la Pologne et des menaces qui pèsent sur son avenir, ou de l'Italie, à la fois frémissante et inquiète ; ou encore de la petite Albanie, cartouche de dynamite enfoncée au cœur des Balkans ; il faut voir, sous ces aspects divers de la vie internationale, les manifestations d'un phénomène unique : l'enfantement d'un ordre nouveau qui s'efforce de percer la carapace lézardée des vieux régimes ; quelque chose comme l'extraordinaire poussée d'un « élan vital » en lutte contre la matière inerte, une matière à bout de résistance et qui, déjà, cède de toutes parts. »

Et voilà admirablement résumé par son auteur le propos du livre. Conduit par les nécessités de sa profession à se déplacer fréquemment à travers le monde, il a plus que d'autres l'avantage d'observer les hommes avec le recul nécessaire, de les situer plus aisément à leur vraie place. On jugera de ce que la confrontation de sa pensée et de ses réactions de Français avec la pensée et la réaction des autres peuples ont apporté à M. Laporte de largeur de vues et de générosité ; on ne sera pas moins sensible à l'effort qui se marque, d'un bout à l'autre du livre pour s'abstraire de tous préjugés. Et ce sont là qualités dont bénéficieront ses lecteurs.

Nous avons particulièrement goûté les pages très neuves consacrées à deux pays qui méritent d'être mieux connus chez nous : l'Irak et l'Iran. « Les Occidentaux, écrivait récemment M. Jean Pozzi, ministre de la République fran-